



HAL
open science

Sur le contact français gallo : observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. Sur le contact français gallo : observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques. Cahiers de sociolinguistique, 2001, Langues en contact. Canada, Bretagne. Sous la direction de Christian Leray & Francis Manzano, 7. hal-02507643

HAL Id: hal-02507643

<https://hal.science/hal-02507643>

Submitted on 13 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SUR LE CONTACT FRANÇAIS-GALLO

Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques

Francis Manzano

Presses universitaires de Rennes | « Cahiers de sociolinguistique »

2002/1 n° 7 | pages 133 à 177

ISSN 1273-6449

ISBN 2868478050

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2002-1-page-133.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.

© Presses universitaires de Rennes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Francis MANZANO
Université Rennes 2
CREDILIF
(EA ERELLIF 3207)
francis.manzano@uhb.fr

SUR LE CONTACT FRANÇAIS-GALLO

Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques

□ OBJECTIFS

Dans cette contribution, je ne souhaite pas proposer une analyse achevée. Il s'agit simplement pour moi d'évoquer des problèmes que j'ai rencontré en observant différentes pratiques écrites ou orales en Bretagne d'une part, et en enseignant parallèlement une linguistique largement structurée par la diachronie, le comparatisme et la sociolinguistique. Et de dessiner quelques lignes d'interprétation du paysage sociolinguistique de l'ouest.

Dans cette réflexion la majorité des éléments renvoient en effet à la Haute Bretagne (romane) mais ce que l'on peut observer en Haute-Bretagne se retrouve très régulièrement dans les régions voisines de la Normandie ou du Maine par exemple, dans lesquelles moi-même et différents chercheurs de l'université de Rennes sommes amenés très naturellement à intervenir. Cet ensemble géographique¹ de l'ouest révèle bien une unité et des mouvements sociolinguistiques communs déjà partiellement évoqués en d'autres occasions² et que je me réserve d'approfondir et de préciser encore par la suite. Comme dans ce genre de réflexion la confrontation d'expériences multiples est du plus haut intérêt, j'utilise éventuellement comme référents une connaissance personnelle et des approches relatives aux mondes romans, occitan et catalan notamment.

¹ Il correspond en bonne partie à ce que la dialectologie du domaine d'oïl dénomme souvent de manière conventionnelle le groupe « nord-ouest » de la langue d'oïl. Une excellente description de ce groupe et des groupes voisins se trouve dans GAUTHIER & LAVOIE (1995).

² MANZANO (1995, 1996-b, 1997-b).

□ LES FRANÇAIS RÉGIONAUX

Premier type de problème fondé sur une mécanique d'interférence dans l'ensemble davantage présumée ou admise sans discussion, plutôt qu'analysée dans le détail.

On admet qu'un français régional peut émerger dès que le français entre en contact avec une langue différente de lui. Si l'on s'accorde sur cette définition empirique on a donc un schéma qui est à peu près le suivant.

Sachant que A est la langue qui se répand (ou véhiculaire, le français pour nous) et B la langue qui subit l'intrusion de A (ou locale, régionale, ethnique etc., par exemple le basque, le breton, le languedocien ou le gallo), on obtient l'addition de principe :

$$A + B = A'$$

Et non pas $A + B = AB$.

Je veux dire par là que la question du « mélange » est immédiatement contrôlée, calibrée. Il y a bien échange entre A et B, mais l'idée fondamentale est que la langue A' est une variété (décalée) de A, non pas quelque chose qui serait plus ou moins A et plus ou moins B (un interlecte ?). Ce qui revient à dire que deux « systèmes linguistiques » se trouvant en contact pour des raisons diverses, dans le cas où la permanence du contact s'instaure (c'est le cas pour toutes les régions de France) et si les langues en présence ont bien des statuts sociolinguistiques différents (ce que l'on appelle diglossie [voir plus bas], cela paraît être le cas pour toutes les régions de France), l'une des deux (B) perd ses traits fondamentaux de système au bénéfice de l'autre, ne communiquant au système A' que des traits forcément pas ou peu systémiques. On pense notamment à des prononciations (transferts phonétiques) et à des mots ou lexies (transferts lexicaux). Et tel est, massivement, la marge d'affirmation du français régional, ce qui explique que la plupart des études relatives au français régional focalisent notamment sur le lexique³.

Avant d'aller plus loin, il faut s'arrêter un instant sur deux concepts importants si l'on parle de contact des langues, notamment dans une perspective dynamique, voire franchement diachronique comme ce sera le cas ici.

■ La diglossie tout d'abord, qu'il n'est pas possible de dissocier de la production des français régionaux. On peut se servir du concept, mais je crois qu'il faut s'en méfier comme d'une source d'applications simplistes, surtout comme d'une méthode dans l'ensemble caricaturale qui permet curieusement d'éviter d'aborder concrètement la question du contact des langues, alors que cela constitue par ailleurs un objectif déclaré de cette théorie. Telle quelle, il me semble que c'est en effet une théorie trop rigoureuse et glacée. Elle a quelque

³ Voir par exemple WALTER (1996) et Ph. BLANCHET & H. WALTER (1999).

chose de sociologiquement et politiquement cohérent sur le fond, et cette cohérence apparaît notamment quand on observe des produits finis et surtout si ces produits finis sont bien excentrés pour la démonstration. Par exemple *l'arabe classique* opposé à *l'arabe dialectal*, ou le *français* opposé au *basque* (bien que la relation typologique ne soit pas de même nature). C'est en fait une théorie qui raisonne sur les blocs A et B, qui souligne donc le choc possible en l'exaspérant, et qui fait fonctionner l'ensemble du raisonnement sur la base d'une discrétion très nette⁴ de A et B. Voilà d'ailleurs pourquoi on est d'autant plus à l'aise avec ce schéma que les langues ou registres sont bien distants les uns des autres. On a plus de difficultés quand les idiomes confrontés sont typologiquement proches, c'est-à-dire quand leurs systèmes (et sous systèmes) sont très proches, présentent de nombreuses intersections etc. C'est là une difficulté très réelle dans le domaine de la langue d'oïl, en Haute-Bretagne tout particulièrement, et je vais y revenir. Car dans ce cas la disjonction n'est jamais nette : les traits x, y, z, sont-ils des traits de A, de B, des deux ? Des traits imputables à une étape antérieure commune ? etc.

Je dirai surtout que dans l'ensemble le schéma théorique de la diglossie a pour principal défaut d'escamoter précisément la zone où se produit le contact. C'est en gros la formule à étapes : [1] A est la langue du pouvoir (au sens très large et pour des raisons diverses, principalement historiques), donc [2] les locuteurs de A font la loi, donc [3] la langue A s'impose progressivement aux locuteurs de B comme seule voie de promotion sociale, soit directement par imitation, soit par coercition juridico-politique et par l'Ecole souvent, donc [4] la masse des locuteurs de B (et le champ d'application de B) régresse(nt) et celle(s) de A' augmente(nt), et pour finir [5] quelques uns (l'élite sociale) parviennent même à acquérir une forme relativement « pure » de A, c'est-à-dire un code élaboré (au sens de BERNSTEIN-1971) assurant leur pouvoir local⁵. On remarquera que cette progression, dont on retrouve l'ossature en maints endroits, ne s'exécute pas uniformément, car les systèmes sociolinguistiques et les ressources identitaires ne sont jamais exactement les mêmes, l'alchimie est complexe et les représentations, anticipations et réactions des acteurs sociaux sont en partie imprévisibles.

Ce sont bien avant tout les segments [3] et [4] du raisonnement qui posent problème, bien qu'il y ait beaucoup à dire d'interprétations et de manipulations nombreuses fréquentes à propos des autres segments. Comment et pourquoi l'hémorragie se produit-elle véritablement (quand l'hémorragie se produit véritablement) ? Les locuteurs de la langue B ne constituent pas une armée qui se bat, perd et rend les armes en reconnaissant la supériorité du vainqueur. C'est l'idée d'un passage en bloc contraint par des déterminations sociologiques et quantitatives qui est gênante, qui fait oublier que le système sociolinguistique est aussi une « auberge espagnole » dans laquelle on peut se servir à son aise en

⁴ Mais est-elle si nette que cela ?

⁵ Je rappellerai ici qu'en 1996 (cf. MANZANO, 1996-a), Christian Leray de son côté, et moi-même, évoquions cette idée que le gallo fonctionne comme un code restreint du français, ce qui rejoint en bonne partie les idées que je développe un peu plus bas.

fonction d'intérêts qui peuvent être variables dans le temps et dans l'espace, dans un même groupe et chez une même personne. Il est par exemple très rare que l'on soit totalement pour ou totalement contre une langue, une pratique de langue, un objet social etc. Or le schéma diglossique postule toujours, d'une manière ou d'une autre, des stratégies carrées, anguleuses. C'est donc en fait le caractère binaire et bien trop prédictible de cette conception qui me paraît en cause, fournissant à la longue des schémas d'interprétation des mouvements qui peuvent être faux dans le détail, bien que l'ensemble de la modélisation paraisse juste à première vue.

Bien sûr le schéma de la diglossie auquel je viens de me référer à l'instant est le schéma le plus radical, celui qui a servi dans les domaines occitan et catalan notamment⁶, ou pour rendre compte de situations proprement coloniales et post-coloniales. Un schéma idéologique par lequel la question du « contact des langues » devient celle du « conflit des langues » (voir par exemple BOYER-1991 et 1995).

Dans quelle mesure le schéma de la « diglossie » et du « conflit des langues »⁷ sont-ils adaptés à la Bretagne et aux régions avoisinantes ?

Si l'on parle de diglossie (« classique », si l'on peut dire) comme le font FERGUSON (1959) ou WARDHAUGH (1986), le concept peut être appliqué aux régions de l'Ouest, et l'on pourrait penser assez vite que la distribution des rôles sociolinguistiques semble faite de longue date dans cette région : français langue de la vie publique et des contacts en public, des institutions, de la vie urbaine et intellectuelle, bref de la gamme courante d'une langue « haute ». Il resterait donc aux langues régionales⁸ les opposés stricts : sphère privée notamment parentèle et réseau villageois, activités ordinaires rurales etc.

C'est 'en gros' vrai, mais en réalité, dès qu'on fouille un peu on s'aperçoit qu'avec cette méthode d'approche on ne cesse d'empiler des simplifications. La raison en est relativement simple : la théorie ne prend en compte que des tendances générales, lourdes, stables, quantifiables même. Mais elle est à peu près désarmée devant la complexité psychologique et politique des individus, lesquels sont d'ailleurs très méfiants, voire défiants, vis-à-vis des raisonnements globaux que les sociolinguistes appliquent à leurs pratiques.

⁶ Voir par exemple Henri BOYER (1991 et 1995), et, plus anciennement le numéro remarquable (61) de la revue « Langages », *Bilinguisme et diglossie* (J.-B. MARCELLESI dir. 1981), avec notamment PRUDENT (1981), KREMnitz (1981) ou Philippe GARDY & Robert LAFONT (1981) pour le domaine occitan. Dans le domaine catalan proprement dit, on se réfère souvent à ARACIL (1965, 1982) ou encore à NINYOLES (1969).

⁷ Donné comme non réductible au « contact de langues », le dépassant en fait par une manifeste ambition polémique.

⁸ En l'occurrence *breton* à l'ouest et *gallo* à l'est.

Des incohérences auxquelles on parvient, je prendrai un exemple. La théorie de la diglossie suppose presque automatiquement⁹ qu'une langue régionale, au XX^e siècle notamment, recule statistiquement par défaut voire par absence de transmission, de manière linéaire donc. Schéma du genre : A, A' (parents, première génération observée) parlent régulièrement en breton, ou en gallo, ou en occitan à leurs enfants qui par ailleurs apprennent le français à l'école. Donc B...B_z (les enfants) savent parler ces langues, et le feront entre eux, ou avec leurs relations, mais pour des raisons notamment sociologiques (représentation négative de la langue, conscience d'une rupture avec l'école etc.) choisissent de ne pas le faire avec leurs enfants, pour leur rendre service. Si ces enfants (C...C_z) récupèrent un peu de ces langues, c'est strictement marginal et du coup, quand cette génération possède quelques chose de la langue ethnique, c'est le plus souvent sous forme de bribes, de lexies (passées et donc acquises par le français régional) ou d'expressions toutes faites. Mais pas la langue proprement dite, qui suppose un apprentissage et un véritable système, pour minimal qu'il soit¹⁰. À travers les documents cités en note et en bibliographie, on peut voir par exemple (HÉРАН-2002) que les langues que je viens de citer dans cette courte réflexion (breton, gallo [et langues d'oïl], occitan) subissent à la fin du XX^e siècle des défaillances de transmission estimées respectivement à environ 90% (breton), 75% (langues d'oïl), près de 90% encore pour l'occitan (ou) langue d'oc. Mais comprenons bien que ce raisonnement statistique, qui incontestablement donne du poids au raisonnement « diglossique » (recul de la langue infériorisée) est basé, comme le précise l'auteur de l'article sur les *déclarations* d'adultes masculins de la fin du XX^e à qui le père parlait en langue locale « dans leur enfance, vers l'âge de 5 ans » et qui « n'ont pas fait de même avec leurs propres enfants ». Tel quel, le problème a l'air bien posé, mais l'on déduirait sans doute un peu trop vite sur de telles bases que ces langues auront disparu en gros vers le milieu du XXI^e siècle.

J'ai fait remarquer à quelques reprises que dans le cas d'une langue ou variété d'oïl comme le gallo du moins, on pouvait parler d'un recul en trompe-l'œil¹¹. Je rappelle aussi très régulièrement à ce sujet que la dialectologie, à la fin du XIX^e siècle, a été conçue comme un moyen de vérifier les découvertes antérieures de la linguistique comparée des langues romanes, mais aussi d'enregistrer la variation régionale des idiomes romans avant leur disparition qui était alors vue comme très prochaine par bon nombre des linguistes. Un siècle après, les langues régionales sont toujours là même si, évidemment, elles ont de fait reculé sur le terrain et dans les représentations. Il y avait donc quelque chose de faux, fondamentalement, dans l'anticipation de la mort. Ce qui nous permet de voir une fois encore qu'il y a toujours quelque chose d'erroné dans le raisonnement (trop) global de la diglossie.

⁹ J'écris « presque automatiquement » pour laisser une marge de manœuvre.

¹⁰ C'est ce que montrent des études statistiques récentes, notamment HÉРАН, FILHON, DEPREZ-2002, CLANCHÉ-2002.

¹¹ MANZANO (2000).

On voit donc bien que ce que je mets en cause, c'est le raisonnement linéaire, sans même prendre en compte ici directement l'action militante pour et sur les langues régionales, une action globale qui souligne, voire exaspère l'oppression sociolinguistique par le français.

■ Le système, ensuite. Bien qu'on ne puisse ici aborder la question en détail, c'est une question centrale, et tant qu'on n'y a pas répondu on ne peut comprendre correctement comment se font les contacts de langues et sur quoi ils débouchent. Le risque, que n'évitent pas la plupart des études ou corpus de français régionaux, c'est de déboucher sur l'impression d'une masse mal organisée où, par faute de graduation, pêle-mêle, des traits syntaxiques sont placés sur le même plan que des traits phonétiques ou des traits lexicaux. En développant un schéma concentrique sur lequel les comparatistes ont attiré notre attention à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, que les dialectologues expérimentent régulièrement dans leurs travaux, on dispose d'un cadre sans doute plus opératoire.

On peut observer une caractéristique importante du français régional, dès ses débuts. C'est une priorité nette de la variation phonétique (ce qui se perçoit surtout à l'oral, bien sûr) et lexicale dans sa constitution. Ce qui se conçoit fonctionnellement. Le français régional s'appuie sur une organisation générale (morpho-syntaxique), des patrons phrastiques et des règles de combinaison qui sont peu ou prou celles du français commun. Qu'il y ait place pour certaines variations syntaxiques partielles ne retouche pas fondamentalement ce schéma, essentiellement validé par la compréhension immédiate de la structure globale du français régional. Qu'un locuteur de Haute-Bretagne utilise des passés simples en -i (voir plus loin), des genres particuliers (par exemple *un vipère* pour *une vipère*, *une crabe* pour *un crabe*¹²) ou donne encore une préférence à l'inversion du sujet (type : *Veux-tu du pain ?* vs. *Tu veux du pain ?* ou *Est-ce que tu veux du pain ?* en français populaire commun) etc. tout cela ne constitue jamais que des micro-variations qui n'entravent qu'assez peu la compréhension. Incontestablement, c'est dans les sous-secteurs phonétique et lexical que les problèmes se posent le plus régulièrement.

● Une prononciation locale, si elle ne retouche pas fondamentalement le système phonologique et grammatical du français, peut servir à constituer un énoncé de français local, et certaines, accumulées, font barrage. Je citais par exemple il y a quelques années le mot *voisin* qui arrive à être réalisé [vejzɛ] ou [vejzɛj] en certains points¹³. Des accumulations de ce genre, outre qu'elles sont très révélatrices de l'archaïsme phonétique du gallo, ne sont pas sans poser des problèmes parfois difficilement surmontables, de reconnaissance (et donc d'interprétation) des unités.

¹² Ce qui est à proprement parler une trace du « magasin dialectal », car cette gestion des genres était commune au français et au gallo avant le XVII^e siècle notamment

¹³ *Veisin*, comme *voisin*, proviennent du latin VĪCĪNU.

Le caractère identitaire des variations se voit très bien dans une grande partie de la Haute Bretagne où le gallo (et le français régional par suite) réalisent [ə] ou [ɛ]¹⁴ les finales de verbes du 1^{er} groupe notamment, ou différents toponymes à finale graphique (-é) (provenant du type -ACUM, -IACUM)¹⁵.

On peut observer que cette prononciation est extrêmement courante dans les campagnes notamment, et d'autant moins contrôlée qu'elle émane de locuteurs ruraux.

C'est précisément cette grande extension liée à un contrôle plus ou moins facile du trait qui fait que celui-ci est en somme ambivalent.

D'une part, ordinairement, il est la marque de locuteurs peu instruits, on dirait plus justement peu « urbains ».

Mais d'autre part, son ampleur et sa spécificité peuvent le convertir nettement en classificateur identitaire¹⁶. Y recourir vous place automatiquement dans une communauté géo-symbolique locale identifiée, ce qui nous rapproche beaucoup des structures performatives de la pragmatique. Le dire, c'est signifier l'ensemble auquel on appartient, s'y inclure automatiquement par le fait de le dire, et bien entendu en exclure d'autres, indirectement.

Ainsi, quelques jours plus tôt, à l'entrée d'un vernissage d'exposition à Thorigné-Fouillard (banlieue nord de Rennes), une dame 'd'un certain âge', apercevant probablement certains de ses amis au sein du comité d'accueil se dirige vers eux pour les embrasser en disant à haute voix :

Ah ! Les gens de Thorigneu !¹⁷

A ce stade il est théoriquement impossible de pronostiquer le profil sociologique et sociolinguistique de l'émetteur, bien qu'il y ait très peu de chances qu'il s'agisse, dans ce lieu et dans ces circonstances, d'un trait non contrôlé. Un peu plus tard, le hasard amène la dame à donner près de nous un long commentaire technique et savant d'une des toiles exposées. La très bonne tenue du discours français s'impose, il y avait donc bien, préalablement, volonté spontanée de classification identitaire.

¹⁴ Je n'entrerai pas dans la discussion concernant la transcription la plus ajustée de ce phonème. Disons tout simplement que les verbes du 1^{er} groupe (type *marcher*, *manger*) sont régulièrement réalisés **marcheu*, **mangeu* etc. dans une vaste zone centrée sur les pays de Rennes et de Fougères (voir par exemple les cartes de CHAUVEAU-1989).

¹⁵ Toponymes contemporains du type *Liffré*, *Romagné*, *Combourtillé* etc.

¹⁶ J'ai évoqué le fait que ce trait (MANZANO, 1996-b) pouvait être réalisé ponctuellement dans l'extrême sud de la Normandie (ce qui apparaît dans diverses cartes de l'Atlas Linguistique de la Normandie. Dans ce cas, à l'inverse de ce qui se passe côté breton, on tend à le masquer, d'une part sans doute pour évacuer sa résonance populaire, mais surtout pour se démarquer de la Haute-Bretagne et se rapprocher ainsi de la Normandie, où le trait est « normalement » inconnu.

¹⁷ En appuyant bien sur la dernière syllabe.

● Les lexies, les mots, peuvent jouer un rôle semblable. Mais là, on touche un rituel du français régional, qui se démarque fréquemment du français « central » ou « standard » par son lexique, un lexique approprié aux réalités régionales (c'est l'aspect référentiel et culturel des français régionaux), un lexique qui fonctionne aussi bien souvent comme un verrou identitaire, ne comprenant alors et ne s'intégrant à la communauté locale que ceux qui ont la clef pour déverrouiller. Sous cet angle, le français régional fonctionne dans une large mesure comme un argot. La différence essentielle est que la communauté reliée par ce lexique est de dimension vaste dans le cas des français régionaux, et très réduite sociologiquement dans le cas des argots. Voici quelques exemples bruts de ce mécanisme (plus ou moins nets localement) concernant la Haute-Bretagne¹⁸ :

1. On a mangé des cailles (= On a mangé des 'desserts au lait caillé').
2. Quelle grande balosse ! (= Quelle femme bavarde !).
3. Il fait pas chaud anet (= Il ne fait pas chaud aujourd'hui).

Hors contexte, hors situation, et sans connaître la signification des mots soulignés on a très peu de chance de comprendre (2, 3), ou on a encore toute chance de se tromper dans l'interprétation du message (1).

■ PREMIÈRES ANNÉES D'UN FRANÇAIS RÉGIONAL ? Haute-Bretagne, Rennes, XVII^e siècle.

Dans le cas de la Haute-Bretagne on peut légitimement se poser la question de la « date de naissance » du français régional. Mais on va voir concrètement que répondre à cette question n'est guère évident. Ce qui posera le problème du contact à travers l'apparement typologique.

Il y a quelques années, Bruno ISBLED, archiviste, faisait paraître le texte (relativement modernisé) d'un journal tenu au cours du XVII^e siècle par différents membres de la famille BORDEAUX¹⁹. Catherine LABAT (1995), sous ma direction, a fait l'étude linguistique de ce manuscrit à partir des originaux communiqués par M. ISBLED.

Suivent quelques extraits, tous dus à Julien BORDEAUX, fils de Claude, et antérieurs à la normalisation « classique », à la célébration du « bon usage »²⁰ ou à la création officielle de l'Académie Française (en 1637, il faut le rappeler). Je ne prétends pas, on s'en doute, formuler une interprétation exhaustive de ces données.

¹⁸ Exemples pris à Ph. BLANCHET & H. WALTER (1999).

¹⁹ *Moi, Claude Bordeaux. Journal d'un bourgeois de Rennes au XVII^e siècle.*

²⁰ Les notices observées sont contemporaines de la rédaction des *Remarques* de Vaugelas. On rappellera toutefois que les *Remarques sur la langue françoise* (et leur fameuse introduction où est défini le « bon usage ») sont de 1647.

1. Le lundi 27^{me} jour de juin 1606, le tonnere tombit sur le clocher de Toussaintz et sur le grand autel.
1.b. [Variante] : & le lundy vinct et saictième jour de juin mil sixs cens sinq, la foudre et tonnaire cheut sus le clochs²¹ de Tousains et dessus le grand ostel et rompict plussieurs ymages²² et la carrés²³ dudict ostel.
2. En l'an mil six centz sept, l'on commancict la chappelle et enclos de la Santé...
3. Et le jeudy [...] le tonnere chust dedans la rus de la Baudrayrie et allit dedans sixs mayssons de ladicté rus...
4. Vandre à sing heures du soir [...] Henry de Bourbon, roy de France et de Navarre fut tué d'un coutio an la ville de Parris...
5. J'ay affermé à Pierre Le Marie un parabas pour troys ans [...]
6. Au mois d'octobre 1622, madame de la Prévalays fut ensépulturée en l'église de Toussaintz.
7. Au mois de janvier 1623, l'église de Saint-Germain a été retuillée de neuf et l'autel Nostre-Dame refaict tout neuf et le portail de devers la rue Saint-Germain parachevé en la mesme année.
8. Au mois de mars 1624, il y eut une fille qui alloit avecq des annilles laquelle alla faire sa prière à la Nostre-Dame de Bonne Nouvelles et laisa ses annilles en la chappelle et s'en alla sayne et guarie.
9. Le 5^{me} avril 1628, il fut fouetté cinq garses toutes ensemble, la Rondelle, la Bouasramées, La Rouillées, la belle Gilette Le Breton, la Liarde.

²¹ Cette forme étrange pourrait s'expliquer par la seule variation graphique interne. *Clochs* pourrait être une « faute » pour **clochés*, lui-même variante graphique pour *clocher*.

²² Ou *statues*.

²³ Ce mot de *carrés* est énigmatique. B. ISBLED pense qu'il peut s'agir de la *carrée* de l'autel. Compte-tenu de la marge de variation graphique interne, je penche plutôt pour une forme (gallésée) de *querouez* « croix », qui apparaît d'ailleurs au n°15. La foudre aurait donc brisé des statues et la 'croix' de l'autel.

10. Et le jedy douzième jour de juillet mille sis cens vinct et neuff, Jan Simon espouzit Anne Bordeaux an l'église de Toussaint...

11. Au moys d'aougt 1631, Jan Gaultier, tailleur d'habictz, espouza la fille de Desvallées, cordonnier.

12. Le mercredi 10me septembre 1631, Mathurine Le Clerc allict à la Santé, laquelle estoit frappée du mal contagieux.

13. Et le samedi au soir [,] il y entra dans l'enclos de la Santé...

14. Au moys de septambre, Hallouvry mourut et monsieur Fourées et monsieur Deschamps, prebstres.

14. Le 9eme jour d'oust 1646, mon père et ma mère onct esté au Mont-Saint-Michel quant te monsieur de la Rivière, sa femme et monsieur Gourdel, sa femme.

15. Le 8me jour de décembre 1647, les relisieux²⁴ de Saint-François fures remis par l'évesque de Saint-Pol de Lion environ les 10 eures du matin et les religieux virent au bas de l'église les recevoir o la querouez et i dis la grans messe.

● De quelle langue et de quelle(s) identité(s) parle-t-on ?

Compte-tenu de ce que l'on sait de la diffusion encore très faible du français dans les Provinces du Royaume à cette époque, en dehors des élites notamment, on ne manquera pas de remarquer la qualité de la langue. Je veux dire par là que l'impression n'est pas me semble-t-il celle d'un français langue étrangère. C'est certes un français « plat » de marchand, comme l'écrit Bruno ISBLED, un français sans recherche, à première vue non travaillé, non sous-tendu par une quelconque machinerie rhétorique et stylistique²⁵, mais c'est un français assuré. Un français qui, bien qu'écrit (et donc relativement soutenu) ne doit pas être bien éloigné de la langue ordinaire des marchands, de l'urbanité rennaise. Le schéma sociolinguistique qui se profile ici s'accorde bien avec les données historiques et typologiques-linguistiques. Cette région entretient des relations de tous types (commerciales notamment, et culturelles) avec le Royaume de France et les régions politiquement « françaises » de longue date, bien avant l'annexion française de 1532²⁶. Mais ce que l'on sait très bien, c'est que le français est déjà

²⁴ « reliques ».

²⁵ Ce qui est relativement normal compte-tenu des objectifs simples du journal, mais qui ressort d'autant plus que l'esprit des élites se met à la normalisation durant cette période.

²⁶ À l'époque de nos extraits, la Bretagne est donc politiquement française depuis moins de 100 ans.

langue usuelle de l'écrit et des transactions au moins dans toute la partie orientale de la Bretagne, et sans doute plus profondément encore, en dépit d'un bilinguisme officiel breton-français des États indépendants de Bretagne. Enfin, au cas où l'on douterait, il suffit de remarquer que la littérature écrite de Haute-Bretagne n'est produite qu'en français, cette langue constituant sa seule ouverture sur le marché culturel du temps. Un repère important : Étienne de Fougères, un des écrivains de premier rang issus de cette région écrit en français. Et il est enfin patent que le français est devenu langue courante de l'écrit dans toute la Bretagne orientale notamment, phénomène qui peut être suivi à la trace entre la deuxième moitié du XV^e siècle et l'époque de notre manuscrit. Dans la même collection « Moi... », Alain CROIX recense des textes depuis 1468²⁷.

Il apparaît donc clairement dans ce cas que la diffusion du français a suivi les chemins de sa dynamique propre, précédant largement dans la tête des gens l'expansionnisme français. Ce schéma ne manque pas d'évoquer l'analyse ultérieure du règne de Louis XIV, qui donne comme l'un des arguments d'annexion de la Franche-Comté le fait que celle-ci est francophone. On rejoint donc le plan typologique, ce que l'on peut résumer comme suit. Qu'on l'accepte ou non, le domaine dit de la *langue d'oïl* a constitué un vase d'expansion du français sans que l'on soit contraint de le justifier en amont par l'expansionnisme « intrinsèque » du français²⁸, le colonialisme, la force etc.

Si diglossie il y a eu, ce fut bien une diglossie molle ou diglossie par proximité, car il est certain que tôt ou tard le raisonnement nous amène à considérer qu'un individu et que des groupes d'individus envisagent la supériorité d'une langue sur une autre, non en soi mais pour parvenir à certains objectifs personnels normaux : réussite commerciale, réussite sociale etc. Mais rien n'impose, c'est simple affaire d'efficacité personnelle et groupale, comme aujourd'hui rien n'impose d'avoir une compétence en *anglais* dans la plupart des cas en Europe de l'Ouest. Pour le statut du français à Rennes et en Haute-Bretagne, et l'hypothèse d'une diglossie, je dirais même plutôt que tout laisse à penser qu'il n'y a jamais eu de diglossie conflictuelle au départ dans cette région. Le système fut donc probablement et principalement celui d'une relative mobilité sociale et régionale de la langue d'oïl mettant en rapport le *français* et le *gallo* au sein d'un système bi-polaire qu'on peut présenter comme suit :

-	Gallo	Français	+
PÔLE BAS	(usages ordinaires)	(usages formels)	PÔLE HAUT
[rural]	Pôle oral	Pôle écrit	[urbain]

²⁷ Alain CROIX (1993), éd. *Moi*, Jean Martin, recteur de Plouvellec.

²⁸ Si l'on estime par exemple que le français (ou plus justement la mouvance socio-politique qui pousse cette langue) est une langue-mouvance « impérialiste ».

On reconnaît les éléments d'un continuum²⁹ dans lequel on passe insensiblement d'un pôle à un autre (suivant ses propres compétences), que je formulerai comme ceci. Les bourgeois rennais du XVII^e semblent avoir intégré l'équation écrite = français, oral = gallo ou français régionalisé.

Faut-il rappeler qu'assez peu de gens doivent savoir écrire et le faire couramment à ce moment, mais probablement sont-ils plus nombreux aussi qu'on ne le croit généralement. Les études de Jean QUÉNIART (1981) permettent de penser que l'on peut étendre à l'Ouest des observations faites par Pierre CHAUNU pour la région parisienne, région dans laquelle un décollage de l'écrit semble se produire durant la première moitié du XVII^e siècle et se confirmer ensuite. En gros, à cette époque, l'examen des registres de mariage montre que 85% des hommes de Paris sont déjà capables de signer en toutes lettres leur acte de mariage (et non au moyen d'une simple croix), et 60% des femmes. Certes ce taux ne révèle qu'une « alphabétisation » plus ou moins importante, et qui sait signer son nom ne sait pas forcément (ou n'a pas l'occasion d') utiliser ces lettres dans un écrit plus long. Probablement faut-il donc abaisser ce taux en région parisienne. D'autre part, dès qu'on s'écarte de Paris, le taux baisse de manière importante. Ainsi à Antony (toujours QUÉNIART, 1981), environ 40% des gens de la campagne d'Île-de-France sont capables de signer, ce qui révèle bien la grande rupture entre Paris proprement dit et sa ceinture rurale.

On comprend d'autant mieux que ce taux de l'écrit doit encore s'abaisser en direction de l'Ouest breton, et cela en dépit de la bonne pénétration du français déjà signalée. Pour deux raisons au moins.

D'abord la profonde catholicité rurale de la Bretagne. À ce moment l'Eglise est loin d'être un tremplin du français, un terrain sur lequel les protestants prennent par ailleurs une sérieuse avance, là où ils sont implantés.

Ensuite une organisation sociale et spatiale dans la droite ligne de la féodalité, qui a peu de chances d'avoir favorisé un bon transfert de l'écrit français vers les paysans, dans la mesure justement où le clivage sociologique *maître vs. serfs* a dû se fonder très largement en Haute-Bretagne sur la base de l'aptitude à la langue écrite³⁰, les premiers commençant à savoir, et pas ou peu les seconds³¹. Raison de plus pour apprécier à sa juste valeur le témoignage de la famille Bordeaux à Rennes.

²⁹ Je reprends ce concept assez régulièrement utilisé à propos de la langue d'oïl. Voir par exemple AUZANNEAU (1995).

³⁰ Avec deux langues de l'écrit bien sûr, le latin surtout, et le français.

³¹ Je souligne donc à nouveau le caractère original de la Haute-Bretagne, en prenant deux contrepoints. Celui de la Basse-Bretagne, où l'opposition *oral vs. écrit* est inscrite à l'intérieur d'une opposition nette de langue (*breton vs. français*), puisque le breton s'écrit, en face du français (et non le *gallo*). Si l'on regarde du côté de l'Occitanie ou de la Catalogne, de la même manière l'opposition de langue englobe l'opposition des registres, ce qui débouche, pour qui interprète, sur quelque chose qu'on peut appeler une « vraie » diglossie (ou diglossie « dure »), telle qu'ont pu l'analyser les occitanistes, dans la lignée de GARDY-LAFONT, 1981.

J'insiste sur l'importance de ce passage à l'écrit, parce dans l'époque considérée c'est le point de départ d'une nouvelle dynamique sociolinguistique, qui amènera l'élite et les couches directement aspirées par l'élite à s'insérer toujours plus dans l'espace langagier et socioculturel français en conquérant, étape par étape, les éléments de la culture et de la langue de l'élite : bon usage, bon goût, culture littéraire et artistique etc. Par cet axe, ils ont déjà mis un doigt dans l'engrenage qui donne de la ville de Rennes, déjà sous l'Ancien Régime, mais plus encore aujourd'hui l'image (et en bien des points l'illusion) d'une ville parfaitement française (plan culturel) et francophone exclusive (plan langagier). C'est en gros vrai, mais il suffit de gratter parfois assez peu pour retrouver le *gallo* ou du moins les traces du *gallo* intra-muros, aujourd'hui même.

● De la variation « intra-française ».

La confrontation des moutures 1 et 1b montre une première chose qu'il ne faut jamais perdre de vue face aux textes de cette période. La langue du texte est une *koinè* écrite sans doute déjà ancienne (voir le point précédent), mais les normes écrites, ouvrages de référence (Dictionnaires, Grammaires, Traités divers) ne sont pas encore disponibles, et les rédacteurs se trouvent dans un réel dénuement. Du coup, la variation à l'intérieur du corpus est grande, mais essentiellement due à la marge d'incertitude intra-française, et sans qu'on ait besoin d'évoquer une autre langue en contact (régionale ?). Dans ce journal comme plus généralement à l'époque, et pour encore un à deux siècles au moins, le même mot est écrit différemment à quelques lignes de distance (d'où Toussaintz/Tousains, tonnere/tonnaire, ostel/autel), ce qui se reproduit constamment et ne gêne guère le rédacteur.

Typiques de l'époque sont aussi les graphies archaïsantes issues de la tradition manuscrite médiévale, par exemple les fréquentes graphies en (y) : *jeudy* (3), *J'ay affermé* (5), ou encore les graphies relatinisées, pléthoriques : *Toussaintz* (1, < SANCTUS), *dudict* (1, < DICTUM), *apvril* (9, < APRILEM), *aougr*³² (11, < AUGUSTUM), *prebstres* (14, < PRESBYTERUM). On peut relever de même l'enregistrement de conflits phonétiques dépassant la ville de Rennes. Tel est le cas de l'énoncé 8 où l'on relève : *sayne et guarie*. *Guarie* pour 'guérie', c'est un cas particulier d'une alternance (er) vs. (ar) qui fait couler beaucoup d'encre depuis la Renaissance notamment, avec des couples de possibles *terre~tarre*, *chair~char* etc. Un problème remontant au XIV^e siècle, qui avait ému à la Renaissance, et qui allait préoccuper d'autres observateurs, dont Vaugelas et Ménage au XVII^e.

Cette variation « intra-française » touche donc le lexique (et partant sa « reconnaissance »), essentiellement par son enveloppe phonétique et graphique. Mais elle affecte également le sous-système morpho-syntaxique. On voit par exemple que le manuscrit atteste une difficulté encore symptomatique de l'époque à séparer nettement les adverbes des prépositions, avec des usages directement

³² Mais voir aussi *oust* (14).

issus de l'ancien français, comme *dessus le grand ostel* (1.b), *le tonnere chust dedans la rus*, *dedans sixs mayssons* (3). Mais des constructions plus modernes sont déjà présentes : *cheut sus le clochs* (1.b), *il y entra dans l'enclos* (13). Et on ne peut manquer d'observer une fois encore le flottement d'usage puisqu'il s'agit du même locuteur, à quelques lignes, jours ou années de distance.

Si l'on considère les structures morphologiques du lexique, quelques mots du texte, plus ou moins compréhensibles, attirent notre attention. Certains sont transparents, et pour étonnants qu'ils paraissent, ils n'ont rien de bien extraordinaire et s'interprètent très normalement par les règles de la construction française. Tout au plus pourraient-ils poser un problème de qualification : francisme local, francisme idiolectal etc. Voir ainsi *ensépulturée* (6) ou *retuillée* (7), deux formations transparentes sur le plan sémantique dont il faudrait vérifier si oui ou non elles font partie du français commun de l'époque. Le cheminement est moins visible dans *parabas* (5), que B. ISBLED rapporte à *parembas*, lui-même formé sur *embas* et désignant une pièce intermédiaire entre le rez-de-chaussée et la cave.

Mais en additionnant toutes les observations de ce genre, on n'obtiendrait jamais qu'une typologie diachronique, mais française. Voyons maintenant si quelques segments du journal peuvent indiquer (avec certitude) un substrat local du français.

● Traits archaïques et (ou) traits régionaux ?

L'hypothèse d'une variation régionale (donc d'un phénomène de contact et de transfert), si elle est validée, porte assurément sur une infime partie des données. Moins d'une dizaine de formes suspectes au départ, en cumulant traits phonétiques, morpho-syntaxiques, lexicaux et sémantiques. C'est peu.

●● On peut hésiter sur un cas comme *anilles* (8), qui évoquerait immédiatement un mot local, pour 'béquilles', et qui demanderait des vérifications sur d'autres corpus à cette époque et par la suite. Mais *anille* (< lat. ANATICULA, de ANAS « cane ») est assurément attesté en français depuis le XIII^e. Il semble utilisé en français (avec cette valeur) jusqu'au XVII^e, époque à laquelle s'effectue le remplacement moderne par *béquille*. Est-ce donc dans notre texte (a) la fin d'un archaïsme, ou (b) le début d'un régionalisme ? Si l'on opte pour (a) l'optique est diachronique mais intra-française ; si l'on opte pour (b) c'est déjà un phénomène de contact, à mettre notamment au compte du « magasin dialectal ». Car en effet, ce type s'est conservé en Haute-Bretagne jusqu'au XX^e siècle³³.

●● En revanche, sur la même base d'approche diachronique, on peut écarter les formes conjuguées de *choir* : *cheut* ou *chust*, car elles sont à ce moment communes à la langue régionale et au français central et parisien. Ce n'est qu'avec

³³ Voir DAGNET (1902-1905) : *ani*, *any*.

le remplacement complet (ultérieur en français) de *choir* par *tomber*³⁴ que ce verbe deviendra régional en Haute-Bretagne.

●●Le cas de *coutio* (4) pour ‘couteau’ paraît plus probant. Cette réalisation est au moins populaire et s’écarte des normes distinguées du temps, lesquelles postulent quelque chose comme **couteo* depuis la Renaissance. Vers la fin du XVII^e la norme française actuelle sera atteinte. On ne peut manquer de voir que la forme orale ici transcrite *coutio* (avec *eo* > *jo*) se rattache semble-t-il à une mouvance dialectale de l’ouest et du nord-ouest (de la Haute-Bretagne à la Picardie) et fige cette réalisation comme emblématique du gallo au sein du magasin dialectal³⁵.

●●Quand il évoque le supplice public de cinq ‘garses’ (9), le rédacteur évoque-t-il, de manière relativement neutre, cinq ‘filles’ ou ‘jeunes filles’ ? Auquel cas la valeur peut être considérée comme « étymologique », *gars* = jeune homme ~ *garce* = jeune fille. Un système sémantique qui par ailleurs a prévalu en Haute-Bretagne jusqu’au XX^e siècle, en dépit d’une influence négative de l’évolution sémantique française sur le féminin³⁶, qui conduit au remplacement semble-t-il général de *garce* par *fille* :

Vela mon garç...
Sa fome, c’ét une garce bele come tout...³⁷

Ou bien évoque-t-il plutôt cinq « filles de mauvaise vie », ce qui ne serait guère surprenant dans le contexte ? Auquel cas s’éliminerait presque aussitôt la piste étymologique (ou archaïsante), ainsi que la piste régionale. Une fois de plus, il faut souligner que la définition dépréciative de la *garce*, ou spécialisation, peut être rapportée au XVII^e siècle. Furetière (1690) donne pour *garce* « femme prostituée et de mauvaise vie ». Il précise que le « mot n’est devenu odieux que depuis quelque temps et, en plusieurs provinces, on le dit encore pour signifier une petite fille ou servante de chambre ». Mais on doit ajouter que l’emploi péjoratif est déjà recensé en français au XVI^e siècle³⁸, ce qui ne fait que rendre plus difficile le cas.

●●Une des seules quasi certitude apparaît finalement au numéro15, les religieux étant venus recevoir les reliques *o la querouez*, c’est-à-dire « avec la

³⁴ Voir plus bas : « Magasin dialectal et lexique ».

³⁵ On rappellera toutefois que l’utilisation d’un singulier gallo *coutio* ou plutôt *coutiau* (avec diphtongue finale) résulte elle-même d’une simplification paradigmatique à partir d’une opposition sing. *coute(l)* ~ plur. *coutiau*. Cette simplification doit être ancienne, DAGNET (1902-1905) la signale comme affectant certains mots, dont celui-ci.

³⁶ Le masculin est aujourd’hui très usuel en Haute-Bretagne, ainsi qu’une forme diminutive ou collective : *garçaille* « un enfant » ou « les enfants ».

³⁷ *Motier de galo* (1995), p. 74. On pourra tout de même discuter la réalité de ce type d’énoncé de nos jours.

³⁸ A. J. GREIMAS & T. M. KEANE, *Dictionnaire du moyen français*. Larousse, 1992.

croix ». *O*, est issu de APUD. Il est parfaitement attesté en ancien français (variantes graphiques : *ot*, *od*, *ob*, *of*, *o*), mais commence à vieillir à la Renaissance, Ronsard essayant notamment de le réactiver. En revanche il n'est plus recensé depuis le XVII^e, tandis qu'il est fonctionnel en gallo jusqu'au XX^e siècle.

Quand à la forme *querouez*, forme probablement dilatée de *croix* [krwɛ]³⁹, on pourrait la qualifier hâtivement d'état archaïque et régional de la diphtongue provoquée par *yod* en français (CRŪCE > a. fr. *croiz*, devenu *croix*). Mais on rappellera que la prononciation normative du mot *croix* durant cette première moitié du XVII^e est bien [krwɛ] (et [krɛ] dans les milieux populaires) et non [krwa] ou [kRwa], qui n'investiront la norme que dans un siècle ou deux. Du coup la prononciation ainsi enregistrée n'a rien de bien significatif, dans l'époque considérée du moins.

●●Très intrigante et frustrante est la lexie *qant te* (14), *qant te monsieur de la Rivière* signifiant « avec Mr. De la Rivière ». Intrigante parce qu'il s'agit d'une locution prépositive très répandue au XVII^e et attestée de longue date, mais dont l'étymologie est sujette à discussion. Le processus de création, s'il est roman, n'est pas clair. Des rapprochements avec les langues celtiques, notamment le gaulois sont intéressants mais n'ont rien de définitif. Et c'est ce qui rend d'autant plus frustrantes les occurrences bretonnes du type, car on aimerait bien prouver leur relation au(x) substrat(s) régionaux.

Sous la forme *quant te* « avec » et celle de la locution adverbiale *quant et quant* « ensemble, en même temps », elle est attestée en ancien français, en moyen français, en français classique, et jusqu'au XIX^e siècle. Furetière (1690) et le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) mentionnent ces lexies comme fréquentes mais « basses ». Léon FLEURIOT (1978), qui a consacré un article documenté à cette structure souligne son enracinement celtique et signale qu'elle est encore recensée (mais réputée « vieillie ») par LITTRÉ (1863), et cite une occurrence chez Chateaubriand :

Mon père me menait quant et lui à la chasse.

Ces différents éclairages montrent bien que l'énoncé 14, pour attirant qu'il paraisse, ne saurait être établi indubitablement comme énoncé régional.

●●Restent enfin les nombreuses formes de prétérit en *-i(t)*, qu'on ne peut rater : *tombit* (1), *rompict* (1.b), *commenciect* (2), *allit* (3), *allict* (12), *espouzit* (10). La première idée est encore, en se basant sur le système ultérieur du gallo (lequel a maintenu, voire étendu, les formes en *-i* pour les verbes du premier groupe), est de voir dans ces formes des « remontées » du gallo dans le français de Rennes au XVII^e siècle. Mais une fois de plus, les choses sont moins claires qu'il n'y paraît.

³⁹ On a vu plus haut que l'incertitude graphique ambiante conduit probablement le rédacteur à produire *carrés* (plus proche encore du gallo actuel) pour le même mot.

Catherine BOUGY (1995) et Henriette WALTER (1995) ont utilement fait le point sur l'historique des formes de ce genre et leur actualité au XX^e siècle dans l'ouest de la France. Quelles que soient les origines exactes du phénomène, on peut remarquer que la présence d'un paradigme en –i du premier groupe (cf. notre corpus) a correspondu à une vaste tendance à l'harmonisation à l'œuvre tant en français que plus vraisemblablement dans une grande partie du domaine d'oïl. Toutes les observations confirment que cette harmonisation était en très bonne voie durant la Renaissance, notamment dans les lectures populaires. À partir du XVI^e, les observateurs de la langue et grammairiens tendent à condamner ces formes comme vulgaires (type : *j'engageais, nous donnâmes, nous frappâmes*), ce qui conduira à les éliminer du français normatif aux XVII^e et XVIII^e siècles. Se dessinera donc alors clairement le profil moderne des passés simples des verbes du premier groupe (*j'engageai, nous donnâmes, nous frappâmes*) et, surtout, le remplacement progressif de ce temps par le passé composé.

La pression normative des grammairiens n'ayant pas porté (notamment) sur l'ouest et la Haute-Bretagne, le type –i semble avoir gagné du terrain dans les patois de l'ouest en même temps qu'il était extirpé du français. D'après Henriette WALTER (1995), qui se base sur différents corpus représentatifs, l'extension se serait poursuivie au XX^e siècle, en Ille-et-Vilaine notamment.

On doit remarquer dans notre corpus une alternance des formes révélatrice d'une forme d'insécurité au sein de ce corpus et de l'époque considérée. Ainsi relève-t-on : *alla* et *s'en alla* (7) à côté de *allit* (3) ou *allict* (12). Ou encore *espouza* (11) à côté de *espouzit* (10). De même peut-on remarquer que des formes comme *cheut* (1.b) ou *chust* (3) ou encore *mourut* (14) nous rapprochent de la norme française à venir et n'ont-ils pas de correspondants en –i comme on en trouve aujourd'hui en Haute-Bretagne, type *i cheyi, i mouru*⁴⁰ (co-occurents).

D'après Catherine LABAT (1995), les divergences entre l'usage normatif contemporain et le texte observé sont d'environ 15%, ce qui veut donc dire que ces formes en –i n'ont qu'un poids relatif. Cette simple estimation statistique montre bien une différence palpable avec des observations comme celles que fait Henriette WALTER (1995). Car dans le cas du domaine gallo contemporain, on peut arriver à une distorsion de l'ordre de 70% (en faveur des formes en –i).

Une fois de plus donc, toutes ces considérations ne permettent pas d'affirmer que nous soyons en présence de formes régionales dès lors que de telles formes sont par ailleurs disponibles à ce moment en divers points de l'ouest de la langue d'oïl et, surtout, en français populaire du temps⁴¹.

⁴⁰ Jean-Paul CHAUVEAU (1984), cité par Henriette WALTER (1995).

⁴¹ Bien entendu, cela n'est nullement contradictoire du fait que ces formes sont bien aujourd'hui des formes régionales illustrant notre concept de « magasin dialectal ».

■ BILAN INTERMÉDIAIRE

Il apparaît donc difficile de disjoindre français et gallo, notamment en faisant apparaître un système intermédiaire qui serait véritablement un français régional, du moins antérieurement à la deuxième moitié du XVII^e ou antérieurement au XVIII^e. La « mise à part » du français soutenu (voir plus loin) était nécessaire pour donner consistance à cette régionalisation du français.

Par principe, tout français régional, comme on l'a souligné, peut modifier ses sous-systèmes (notamment la phonétique et le lexique) en les appuyant à volonté dans la direction de la langue ethnique ou régionale. Quand les langues sont typologiquement proches (français et gallo, français et normand par exemple), les marques peuvent être considérées comme menues. Et en cas de difficulté, le patron général, les circonstances etc., permettent le plus souvent de lever les ambiguïtés. Bien sûr, tout n'est pas à mettre sur le compte de la volonté du locuteur, qui suivant son propre niveau de contrôle langagier peut minimiser certains traits, en valoriser d'autres, se rapprocher donc du français (pôle haut) ou au contraire, dans certaines stratégies identitaires et sociales se rapprocher à la demande du pôle bas⁴². Et dans ce raisonnement, il ne faudrait pas oublier l'immense majorité des locuteurs ruraux qui n'ont généralement pas les moyens de quitter le pôle bas pour remonter vers le pôle haut, c'est-à-dire de progresser efficacement dans l'échelle langagière et sociale.

Ce qui est le plus frappant dans le cas de la Haute-Bretagne, c'est que le contact entre la langue dominante (A, français) et la langue dominée (B, gallo) est implacablement inscrit dans la logique du continuum. Ce qui amène toujours à reposer à un moment ou à un autre, la définition même de la langue. On peut bien dire que *gallo* et *français* sont deux langues. Mais c'est par une attitude sociolinguistique et politique volontariste qu'on peut le faire. Car, sur le terrain, la situation du contact concret montre bien que la marge de manœuvre du gallo est réduite. Le contact ne peut en fait porter que sur les surfaces des langues en contact, donc principalement sur des flux phonétiques, prosodiques et lexicaux entre A et B. S'il y a des écarts de type morpho-syntaxique, il s'agira toujours d'écarts se mouvant dans une matrice préalable phonétique ou lexicale (voir plus bas), ou d'écarts syntaxiques que l'on est en droit de juger mineurs, dès lors qu'ils n'empêchent pas la compréhension globale du message. Ce qui en dernier lieu nous ramène donc toujours à une définition typologique principalement morpho-syntaxique de la langue. De ce point de vue, le gallo ne peut prétendre à la qualification de langue autonome.

■ ÉNONCÉS DES CÔTES D'ARMOR

Pour conclure cette réflexion sur le français régional de Haute-Bretagne et aller certes dans le sens que je viens d'indiquer, je prendrai une dizaine d'énoncés réels relevés il y a quelques années par Laurent Gesrel dans le canton de Lamballe

⁴² Voir le cas cité plus haut (page 139).

(Côtes d'Armor), dans le cadre d'une recherche au sein du DEA⁴³. Ils me semblent très typiques de ce que l'on peut entendre en Haute-Bretagne, notamment si on laisse traîner l'oreille où il faut. Avec à la clef, ces questions que je me pose dans cette région et cette université depuis une dizaine d'années : est-ce du gallo (ou qu'est-ce que le gallo) ?, est-ce du français (et donc, -corollaire que l'on pourra juger surprenant- qu'est-ce au juste que le français) ? Où s'arrêtent l'un et l'autre et comment faire pour parvenir à les départager et satisfaire ce besoin de discrétion qui est si fort en nous, mais probablement illusoire ?

1. Sitôt arrivée, il achetèrent une écrémeuse (= Dès mon retour, ils achetèrent une écrémeuse)
2. O fouissait les patates⁴⁴ o un maret (= Elle récoltait les patates avec une houe)
3. I savait bin qu'ça s'app'lait comme ela (= Il savait bien que ça s'appelait ainsi, = comme ça)
4. Les nobes là, i n'voulint pas, tu sais bin (= Ces nobles, ils ne voulaient pas, tu sais bien)
5. Fal(l)ait qu'e subèle (= Il fallait qu'elle siffle)
6. Le monde là, il avint deux clôs (= Ces gens, ils avaient deux champs)
7. Letcheul qu'était l'aîné ? (= Lequel était l'aîné ?)
8. I chéyait d'la plée (= Il tombait de la pluie)
9. J'alais à Jersey quaté lui (= J'allai à Jersey avec lui)
10. On dét'lait d'su l'châbe et on at'lait su l'roulaou (= On dételait de la herse [ou du câble ?] et on attelait le rouleau)

Ces énoncés n'ont pas été choisis pour la démonstration. Certes ils viennent à notre observation dans une version écrite (ce qui facilite le rapprochement)⁴⁵, et les productions orales originales sont certainement moins pénétrables. C'est

⁴³ Laurent Gesrel prépare actuellement une thèse sur le gallo dans la région de Lamballe.

⁴⁴ Dans cette région, la *fouirie* est la « récolte des pommes de terre ».

⁴⁵ Observons en outre qu'il s'agit d'une transcription orthographique « à la française » sans prétention d'exactitude. Le gallo n'a jamais eu de système orthographique en propre, et ce n'est qu'assez récemment que les militants ont tenté de lui en donner un, non sans divergences et polémiques il faut bien le dire.

quelque chose qu'on peut remarquer au sujet de l'ensemble des parlers gallos ou de type gallo. Leur production réelle, sur le terrain, n'est pas sans poser de problème de compréhension, je dirais même d'intercompréhension⁴⁶ immédiate. Tous ceux qui ont parlé régulièrement avec des campagnards du bocage de Haute-Bretagne, ont forcément rencontré des locuteurs à peu près totalement incompréhensibles. Dans la plupart des cas, il suffit de transcrire leurs productions, de leur redonner un cadre linéaire écrit pour que la lumière se fasse. Ou de rester quelques heures, quelques jours, au contact de ces informateurs, pour que l'ordre général revienne, en dépit des caractères spécifiques (lexicaux et phonétiques) de ces productions. Car le problème essentiel est effectivement là : on perçoit tôt ou tard une organisation grammaticale (morphologique et syntaxique) de type français, derrière le rideau parfois dense des traits régionaux spécifiques.

● La typologie macro-syntaxique notamment ne fait pas du gallo une langue foncièrement différente du français. Les schémas phrastiques sont globalement les mêmes, ce qui apparaît très nettement dans les 10 énoncés proposés. On part d'un même point pour arriver à un autre même point, à travers des déroulements linéaires très proches. Si quelque chose s'écarte de cette ligne communautaire, c'est forcément quelque chose de plus réduit : court segment syntaxique, mot, prononciation. Le cadre général est certainement très voisin pour ne pas dire identique, la macro-segmentation aussi : système des propositions (avec les sous-types du français : principale/complétive, 3,5, voire principale/infinitive, 1 ; indépendantes coordonnées, 10), enchaînement linéaire des parties du discours, groupes et expansions, qui correspondent le plus souvent aux distributions en français et l'on peut légitimement parler d'identité dans la plupart des cas (1, 2, 3, 5, 8, 9).

● Les différences en faveur du gallo portent souvent sur la structure morpho-phonétique : *achetirent* pour *achetèrent* (1) ou *alis* pour *allai* (9), *voulin* pour *voulaient* (4), *avint* pour *avaient* (6)⁴⁷, *i* pour *il* (3), *il* pour *ils* (1), *o* pour *elle* (3) etc. Dans la plupart des cas on repère vite l'anomalie, et l'on « rétablit » assez facilement le système « français », c'est affaire d'entraînement et pas de connaissance d'un système de langue étranger.

Plus marquées peuvent apparaître des formes comme *letcheul* pour *lequel*, *ela* pour *cela*, bien que l'on reste dans les mêmes classes de mots.

L'un des traits les plus caractéristiques est finalement le marquage par déterminant discontinu : *le...là*, *la...là*. C'est un trait qui a été exporté, pour finir par être représentatif de différents français d'outremer, notamment des créoles.

⁴⁶ Mais ce terme « intercompréhension » suppose déjà qu'on confronte des variétés d'une même langue.

⁴⁷ Ces finales de la troisième personne du pluriel de l'imparfait sont typiques d'une partie de la Haute-Bretagne, de l'Anjou et du Maine (CHAUVEAU, 1995).

● Plusieurs éléments illustrent notre concept de « magasin dialectal ». Certains ont déjà été relevés ou le seront un peu plus bas : phonétiques, comme *il* (1), morphologiques, comme *achetirent* (1), *alis* (9). Certains apparaissent chez Julien Bordeaux, bien qu'on ne puisse pleinement affirmer leur caractère régional au XVII^e siècle : *o* pour *avec* (2), *quaté* pour *avec* (9). D'autres encore apparaîtront dans l'alinéa relatif au lexique.

● J'ai appelé « transcodage par équivalence »⁴⁸ une chaîne d'opération que le linguiste peut détailler mais qui en temps réel se produit et s'applique immédiatement, montrant bien que le rapport français ~ gallo s'inscrit bien dans un continuum qui consacre la proximité dans la différence. Ce transcodage permet ainsi de réinterpréter en passant de *bin* à *bien* (2)⁴⁹, de *nobes* à *nobles* (4), de *plée* à *pluie* (8), de *roulaou* à *rouleau* (10). Ce que j'appelle « transcodage » correspond simplement à un regard synchronique sur la mise en contact du gallo et du français à travers ces différents cas, et d'autres. Le regard diachronique consisterait dans ce cas à établir une typologie de phonétique historique qui révélerait dans la plupart des cas des traitements plutôt archaïques dans la zone d'oïl et renverrait bien souvent encore au « magasin dialectal ».

● Le lexique peut être commun au français et au gallo. Je n'insisterai pas sur cette évidence. Mais il faut signaler certaines illusions d'optique, par exemple celle qui consisterait à penser que *patates* (2), partagé avec le français, est du « français étendu » (c'est-à-dire un « emprunt » au français). J. P. CHAUVEAU (1995) rappelle à ce propos que c'est plutôt le schéma inverse qui prévaut, puisque le type *patate* (de l'esp. *patata*, ayant transité par le gascon) est vraisemblablement entré en français proprement dit plus tard que sur les côtes de l'ouest. Il y a d'autre part, des mots propres à la région, qui sont bien souvent ceux auxquels s'intéressent les études relatives au français régional, mais pas forcément. Par exemple *marel* « houe » (2), dont je ne trouve pas trace dans les dictionnaires. Mais, très souvent, le lexique du gallo nous place dans la problématique du « magasin dialectal ». En voici quelques exemples.

●● *fouissait* (2), que le français ne connaît plus guère que dans le mot construit *enfouir*, rappelle le verbe *fouir* qui a existé en français jusqu'à la période classique et qui signifiait « creuser la terre ». Les dictionnaires d'inspiration académique le donnent jusqu'au XVIII^e, mais à partir de là il est réputé archaïque. On donne encore au XIX^e siècle cet exemple d'emploi archaïque : *Fourir un puits*⁵⁰. On peut abrégé le principe de la spécialisation sémantique en disant qu'il s'agit ici de creuser la terre pour en sortir les pommes de terre. Le terme semble d'un emploi courant et l'informatrice dit ailleurs :

⁴⁸ MANZANO (1997-b).

⁴⁹ On le retrouve dans le couple français soutenu (*bien*) ~ français populaire (*bin*).

⁵⁰ *Vocabulaire français*. Limoges, 1837 (D'après le *Dictionnaire de l'Académie*).

I m'avint gardé pour fouir les patates, l'année-là (= Ils m'avaient gardée pour ramasser les patates, cette année-là).

●● *subèle* (5) actualise un verbe *subler*, qui a existé en ancien français (sous les formes principales *sibler* ou *subler*) et provenait directement de SIBILĀRE. A la Renaissance, le mot existe toujours, ainsi que son corrélat nominal (= *sifflet*), comme ici chez Marot :

L'oyselour des champs, qui doucement fait chanter son sublet...

En français proprement dit, la structure a été concurrencée puis éliminée par la variante *siffler*, souvent rapportée à un croisement avec *souffler*.

●● *clôs* (6) est une désignation courante du champ en gallo, mais comme l'indique la piste étymologique, le champ « clos » (< CLAUSU), ce qui n'est pas très étonnant dans un pays de bocage, de haies et de pâtures. Cette souche a été représentée depuis l'ancien français, et le mot est recensé par les dictionnaires jusqu'à notre époque. Mais il faut bien dire qu'il n'est plus d'un usage très courant depuis un siècle probablement⁵¹ et peut être désormais réputé franchement archaïque ou technique, si on lui trouve une application contemporaine très particulière. Ainsi, dans le dictionnaire LEXIS⁵² trouve-t-on *clos* : « Terrain cultivé ou pré entouré d'une clôture (se dit surtout des vignobles) ». Un autre extrait du corpus révèle bien la différence entre gallo et français :

I venront l'clôs ! (= Ils vendront le champ !)

●● *chéyait* (8), type même de la lexie représentative du « magasin dialectal », sur laquelle je reviens plus bas, pour l'exemple. On peut ici souligner le caractère vivant du verbe, ce qui distingue immédiatement le gallo du français . Cela se voit dans l'énoncé en question, ou dans celui-ci, issu du même corpus :

J'étais chéte en r'vés (= J'étais tombée à la renverse)

●● *châbe* (10). C'est un mot méconnu, en gallo même, et on a du mal à en retrouver la trace. Je crois qu'il faut le mettre en rapport avec le verbe *chabler* qui a existé jusqu'au XVIII^e siècle (on le trouve chez Furetière). *Chabler*, c'est « attacher un fardeau à un câble, le haler, l'enlever etc. », action et mouvement d'ensemble qui peuvent inclure le passage de la herse dans notre cas. Chez Furetière on trouve également *chableau*, désignant « la corde...qui sert à tirer et à remonter les bateaux sur la rivière ».

⁵¹ Les dictionnaires du XVIII^e et la première moitié du XIX^e le mentionnent avec cette définition : « Espace de terre cultivé et fermé de murailles, de fossés, etc. ».

⁵² *Dictionnaire de la langue française*. Larousse, 1989 (sous la direction de Jean Dubois).

Le verbe *chabler*, comme le substantif *chable*⁵³, qui a existé, étaient issus du latin CAPŪLUM-CAPULĀRE. On peut voir que le type *chable* présente au moins deux traits essentiels de la langue d'oïl, la palatalisation du [k-] initial, et la sonorisation de l'intervocalique [p], qui attestent de son ancienneté. En français, la concurrence semble avoir commencé avec l'apparition de *caavle* en 1310, mot d'origine semble-t-il normande. Le remplacement devait être effectué à la fin du XVIII^e siècle, car les dictionnaires ne donnent plus que *câble* et dérivés. Mais il est intéressant de voir que *câbleau* a été longtemps donné comme terme de marine : « petit câble qui sert d'amarre aux embarcations »⁵⁴ (voir plus haut : *chableau*).

□ MAGASIN DIALECTAL ET « MISE À PART » DU FRANÇAIS

Tout ce qui précède montre bien que de nombreuses données qui font au XX^e siècle l'identité dialectale, sociolinguistique et identitaire du gallo, ont été communes au gallo et au français à un moment donné de l'histoire de ces deux langues. L'objectif n'est pas ici de les énumérer, mais plutôt d'essayer de mieux comprendre les principes sociolinguistiques dynamiques qui sous-tendent la séparation du français et du gallo, et qui permettent de produire un raisonnement intégré sur la production de ces langues et par contre-coup sur certaines dynamiques sociolinguistiques de la Romania.

■ ÉLÉMENTS DE MODÉLISATION DIACHRONIQUE

● Étape 1

Tout se passe donc comme si les deux rameaux dialectaux du « francien » (A) et de l'ouest de la langue d'oïl, notamment « gallo » de Haute-Bretagne (B) étaient pratiquement inséparables jusqu'à la fourchette des XIII^e et XIV^e siècles (fourchette qu'il faudrait affiner⁵⁵). C'est certainement la même langue, même si des variétés sociales et locales se dessinent sans doute déjà, d'autant plus sensibles que les locuteurs doivent être excentrés sociologiquement et géographiquement. Le fait que le « francien-françois » littéraire (alors en formation ou affirmation) se répande comme une traînée de poudre par simple contagion et non par coercition est la preuve principale que le système fondamental de la langue est alors le même, de Rennes à Paris. L'ensemble paraît donc calé sur des axes morpho-syntaxiques communs ; mais aussi sur un sous-système phonologique commun (on en est partout à peu près au même stade d'écartement par rapport au latin vulgaire) ; et enfin sur des configurations lexicales très voisines pour ne pas dire identiques.

⁵³ Que l'on reconnaît dans l'énoncé, où *chable* > *châbe*, comme par ailleurs *nobles* > *nobes*.

⁵⁴ *Vocabulaire français*. Limoges, 1837.

⁵⁵ Mais on voit bien que les premiers éléments du magasin dialectal (type *chabler* par exemple) font indirectement remonter au XIV^e siècle, donc avant la Renaissance.

●Étape 2

La séparation a donc dû commencer à la fin du Moyen Âge. Il est très important de comprendre ici qu'il ne s'agit pas d'une séparation de type « naturel », imputable par exemple au grand principe de « bourgeonnement » des langues dont parlait SAPIR (1921), à mettre sur le compte d'une séparation historique lente (mais normale) des variétés en présence. Car le principe de séparation est bien sociolinguistique et il est pris en charge par le « français », qui s'affirme notamment aux dépens de ses partenaires d'oïl. Entre la période de relative unité originelle et la période « classique » (voir alinéa suivant), s'amorce en fait un premier mouvement de mise à part du français, par paliers correspondant à peu près aux velléités d'affirmation du français. Très complexe probablement dans les faits, ce mouvement se rattache pourtant à un principe relativement simple : les ambitions de la communauté francophone, des hommes de lettres, des politiques, de tous ceux qui d'une manière ou d'une autre briguent du pouvoir, de la qualité, du lustre. Première affirmation littéraire du français avec notamment le « cœur » courtois du XII^e (Béroul, Marie de France, Chrétien de Troyes) qui dut déjà subjuguier les quelques élites régionales pouvant y accéder et enraciner le francien dans les usages « hauts ». Confirmation ensuite de cette dimension sociale et littéraire du français, de sa valeur de *koinè* nord-occidentale et deuxième affirmation littéraire du français (la Renaissance), le tout à relier à l'imposition croissante du français aux plans juridique et politique : élimination du latin, élimination des langues ultérieurement qualifiées de « régionales », du XV^e siècle à l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539). Durant cette longue période, on commença certainement à reconnaître de mieux en mieux les identités respectives de (A) et (B), mais probablement plus au titre de variétés plus ou moins soutenues qu'en tant que langues proprement dites (voir la réflexion sur Julien BORDEAUX). Toutefois, dans cette période, les intersections étaient de très loin supérieures aux divergences, il fallait donc que tôt ou tard le français crée ces divergences pour affirmer sa différence, ce qu'allait faire massivement le XVII^e siècle.

Pour finir avec cette étape, l'image qui me vient à l'esprit est celle de secousses sismiques de plus en plus nettement perceptibles entre les XII^e et XVI^e siècles, jusqu'au grand tremblement de terre du XVII^e siècle.

●Étape 3

C'est l'étape décisive, car à peu près tous les éléments sont maintenant réunis pour que le français puisse muter en langue modèle, de l'ordre et du rationnel, du savoir, de la norme, de la qualité et du bon goût.

Je me bornerai à souligner ici les caractères particuliers des réflexions et actions sur la langue durant la période classique. C'est un sujet qui exigerait des analyses bien plus profondes, mais il est par ailleurs indispensable de comprendre à travers quels canaux sociolinguistiques se coulent alors les grands principes de la « mise à part » du français.

●●Vaugelas et l'Académie

Pour comprendre les principes essentiels des actions sur la langue et leurs retombées sur l'ensemble des langues régionales aux XVII^e et XVIII^e siècles, il faut toujours repartir d'un contraste saisissant entre la faible représentation effective du français sur le terrain et la très haute position sociolinguistique recherchée pour cette langue.

On pourrait naïvement penser que cet écart pouvait affaiblir le projet. Il n'en est rien et c'est même le contraire. Les actions sur la langue, durant la période classique, supposent à peu près toutes un tri géo-social préalable. Sur ce point, Vaugelas, dans la Préface à ses *Remarques sur la langue françoise*, est on ne peut plus clair⁵⁶. Le français qui servira de norme ne peut être que celui d'une élite sociale, le postulat social qui guide Vaugelas et les premiers académiciens y étant clairement exprimé, quand il écrit à propos du bon usage :

[.] Il y a sans doute deux sortes d'usages, *un bon et un mauvais*. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toute chose n'est pas le meilleur, et le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix [.]

Ce postulat non discuté et non discutable, la mission de l'Académie sera donc très nettement dessinée : constitution d'une base de données représentatives du bon usage (la littérature), codification grammaticale de ce bon usage (et non d'un autre), rejet des formes et structures périmées (lutte contre les archaïsmes), chasse aux mots du vieux français et des provinces (cf. notre thème du « magasin dialectal ») et proposition d'un dictionnaire sélectif.

Vaugelas faisant partie du premier train d'académiciens, il n'est donc pas étonnant d'observer que trois articles des statuts fondateurs de l'Académie Française, approuvés par le Parlement en 1637, déterminent clairement ces objectifs.

Art. 24

La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences⁵⁷.

⁵⁶ Les citations ou renvois qui viendront par la suite sont tous relatifs au fac-similé édité par Jeanne Streicher. Paris, Droz, 1934.

⁵⁷ Elle était donc auparavant (Moyen Âge, Renaissance) dépourvue de règles certaines (thème du maquis langagier), impure (= contaminée par le vieux, le provincial, le sale ou trivial), incapable de traiter les arts et les sciences (cf. latin).

Art. 25

Les meilleurs auteurs⁵⁸ de la langue française seront distribués aux Académiciens pour observer tant les dictionnaires que les phrases qui peuvent servir de règles générales et en faire le rapport à la Compagnie qui jugera de leur travail et s'en servira aux occasions⁵⁹.

Art. 26

Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une poétique sur les observations de l'Académie⁶⁰.

●●Le purisme

L'objectif de pureté figure explicitement dans cette première charte. Il était certes en germe dans les époques précédentes, mais à cette réserve fondamentale près qu'on concevait alors la pureté du langage comme possible par le peuple ou les provinces, héritiers de bonnes traditions en la matière.

Ce point de vue (fréquent chez Malherbe notamment) n'a plus de place, compte-tenu de ce qu'on vient d'observer. Au contraire, le purisme en matière de langage aura désormais comme corollaire l'éloignement par rapport au peuple et aux provinces de langue française⁶¹. Aussi l'objectif suivant (nettoyage) deviendra-t-il fortement caractéristique du français. On peut tenter une métaphore supplémentaire : tout se passe comme si le français, dans cette période, était atteint de ce que les psychiatres qualifient de trouble obsessionnel-compulsif⁶². On le voit, de manière récurrente, se débarrasser de tout ce qu'il juge être des souillures : tournures et mots populaires, régionaux, techniques etc., soit le programme à peu près complet du dictionnaire de l'Académie, tel qu'il est énoncé

⁵⁸ L'Académie française ne disposant pas d'une machine toute prête et infaillible permettant de reconnaître les meilleurs auteurs, ceux-ci se recruteraient donc nécessairement dans cette « élite des voix » évoquée par Vaugelas, et qui se trouve dans l'entourage direct de la Cour et de l'Académie.

⁵⁹ Il faut souligner que la méthode ainsi tracée avait toute chance de ne déboucher sur rien de valable. Des collections de remarques ne font pas une norme. L'Académie ne publia jamais de *grammaire*.

⁶⁰ L'Académie, au XVII^e siècle, ne produira qu'un Dictionnaire (1694), généralement jugé inférieur à deux concurrents antérieurs : Richelet, *Dictionnaire français etc.* (1680) et Furetière, *Dictionnaire universel* (1690). Furetière, préalablement académicien, fut chassé de la Compagnie en 1687, notamment accusé d'avoir dérobé des épreuves du Dictionnaire de l'Académie. L'Académie possédant depuis 1674 le privilège royal exclusif des dictionnaires, Richelet et Furetière durent publier leurs travaux à l'étranger.

⁶¹ C'est-à-dire en fait de langue d'oïl.

⁶² Dans l'éventail des troubles mentaux, l'obsessionnel-compulsif développe à l'excès des rituels de nettoyage (corps, domicile etc.) à caractère anxiogène. Tel se lave les mains plusieurs fois par jour. Tel autre accumule les douches. Tel autre en vient à refuser de serrer les mains d'autrui. Tel autre est obnubilé par les saletés qui se collent à la semelle de ses chaussures et ne les laisse pas pénétrer dans la maison etc.

dans la préface. Ce qu'affirmait aussi Vaugelas, dans ce conseil donné à ceux qui recherchent la pureté du langage :

[.] Il faut estre assidu dans la Cour et dans la frequentation de ces sortes de personnes, pour se prevaloir le l'un et de l'autre, et il ne faut pas se laisser insensiblement corrompre par la contagion des Provinces, en y faisant un trop long séjour.

Si l'on doute du processus, voici donc un mot-clef, celui de *contagion*, qui indique bien l'ampleur de l'obsession et de la coupure. La langue saine et pure se trouve dans une zone bien cernée de la France (le bon usage). On doit donc organiser une vraie quarantaine langagière, qui seule mettra ce français à l'abri pour longtemps.

Confrère de Vaugelas, Faret nous donne directement deux autres mots-clefs dans un discours sur les tâches de l'Académie :

[.] *nettoyer* la langue des *ordures* qu'elle avoit contractées, ou dans la bouche du peuple ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants [.]⁶³

Contagion, ordures, nettoyage. Par le purisme, la centralisation française s'engageait sans réserve dans un programme de nettoyage, de mise en ordre. Ce programme, inéluctablement, amènerait à rejeter toujours plus les usages archaïques, témoins de périodes confuses et arriérées (Moyen Âge, Renaissance), les usages régionaux d'oïl (versions rurales plus attardées encore du thème précédent), et, plus éloignées encore du français, les langues non françaises du pays ou les langues romanes autres que le français enfin. C'est, en somme, en le travaillant, en le nettoyant et en l'amputant (pour la bonne cause) sur ces différents axes complémentaires, que l'on ferait du français une langue vraiment « classique », égale ou supérieure au grec et au latin dans le panthéon des langues-phares de l'humanité.

●●Nettoyage, « mise à part », et « magasin dialectal »

En soi, le nettoyage de la langue n'a rien de structurellement anormal. Il correspond essentiellement à l'adaptation nécessaire des langues à l'évolution des environnements dans lesquels elles sont utilisées. C'est là une contrainte socio- et éco-linguistique qui pèse notamment et de manière éclatante sur le lexique, faisant vieillir des mots, en faisant surgir de nouveaux, plus adaptés à l'époque, déterminant de nouveaux parcours sémantiques pour les unités conservées etc. Il serait d'ailleurs plus approprié de parler de *toilette* nécessaire, effectué

⁶³ Jean-Pol CAPUT (1972), p. 203.

automatiquement par les langues naturelles à la surface du globe, sans le secours des grammairiens et lexicographes dans la plupart des cas.

Par exemple, depuis l'ancien français, des pans entiers du lexique français, fonctionnels à l'époque de Chrétien de Troyes ou de Villehardouin se sont-ils normalement dilués. Ainsi le vocabulaire de la féodalité, fondé sur des systèmes étymologiques germaniques s'est-il transformé en vaste coquille vide durant le moyen français et à l'approche de la Renaissance. Et les *harnois*, *quintaines*, *adoubements* etc. sont bien pour nous aujourd'hui des coquilles vides que l'on peut qualifier de mots d'époque. A cet égard, une véritable dé-germanisation du lexique français est en cours depuis l'ancien français. On peut même dire qu'elle a commencé avec l'existence du français lui-même, roman et contradictoire par principe de la pression du germanique ancien. Voici pour le toilettage « naturel ».

Le problème se pose autrement durant l'époque classique française, car ce sont maintenant des hommes qui se donnent l'autorité pour procéder à ce toilettage. Mais comme on l'a vu, l'autorité est construite sur la base d'une restriction géo-sociale (l'élite des voix), aussi le toilettage devient-il nettoyage, et le nettoyage devient-il vite expurgation⁶⁴.

Le plus remarquable pour notre objet est que cette expurgation se fait à peu près toujours de la même manière, parce que le plan d'action était impliqué par les primats de départ. Ce plan très visible dans l'ordre de la phonétique et du lexique, un peu moins sans doute pour celui de la morpho-syntaxe, consiste le plus souvent à rejeter les souches lexicales ou les prononciations qui ancrèrent le français dans la langue d'oïl ancienne, et, indirectement, dans la Romania. Pour le lexique notamment, deux grandes solutions se dégagent alors, soit l'abandon pur et simple de la souche, consacré par les dictionnaires de la période classique, soit la réorientation sémantique de l'unité. Dans les deux cas, on parvient à peu près au même résultat : le français ne peut plus être d'évidence rattaché à son terrain d'origine, les liens sont brisés et il faut beaucoup de soin pour les reconstituer.

Mais ce qu'il rejette pour lui, le français le laisse et le confirme pour les provinces. Car cette confirmation présente l'intérêt d'alimenter l'auto reconnaissance du français dans sa mise à part, qui par cette rupture se confirmera lui-même toujours plus dans son statut de langue élue. Les provinces d'oïl (et d'oc à plus forte raison) deviennent donc un vaste magasin dans lequel le français va déposer les chaussures sales qu'il ne veut plus voir entrer dans la maison. Là, dans ce magasin, on quitte le temps historique réel et les manants sont présumés y entretenir par ignorance, paresse et manque d'énergie (c'est du moins ainsi que l'élite voit ses marges), tout le bric-à-brac dont le français s'est séparé à diverses époques.

⁶⁴ Vaugelas notamment illustre bien cette litanie, qui égrène dans ses *Remarques des mots « vieux », « guère bons », des « fautes familières à toutes les provinces », des mots « que l'on ne dit plus »* etc.

●●C'est évidemment durant cette période-là, entre la deuxième moitié du XVII^e et la Révolution Française, que l'alimentation du magasin dialectal tournera à plein. Voilà pourquoi une fourchette d'un siècle de dictionnaires, de Furetière-1690 au Dictionnaire de l'Académie-1778 permet de voir s'affaïsser ou se modifier substantiellement un nombre important de souches romanes que conserveront longtemps au contraire différents magasins dialectaux dont celui de Haute-Bretagne.

C'est aussi durant cette période, pour l'essentiel, que le français et les variétés d'oïl s'installent outre-Atlantique, et je pense notamment au(x) français du Canada, des Etats-Unis, et bien-sûr aux mouvances créoles des Antilles.

■ « VÉNÉRABILITÉ » ET MAGASIN DIALECTAL

J'évoquais il y a quelques années la « vénérabilité » du gallo, à propos de la Haute-Bretagne. Les pages qui précèdent l'ont encore rappelé, nombre de séries lexicales du gallo nous font revenir à des époques anciennes de l'Histoire commune de la langue française et du gallo. L'idéal, le garde-fou des sociétés sédentaires étant la stabilité et l'enracinement, on voit alors que la masse des données lexicales permet de contrôler et de vérifier cet enracinement et de produire du même coup un raisonnement sur le binôme français-gallo⁶⁵. Mais on remarquera aussitôt que ce raisonnement, une fois encore, concerne en priorité le lexique. Ce n'est sans doute pas un hasard si les prononciations régionales ne font pas l'objet d'une telle considération, alors qu'en fait, elles pourraient bénéficier du même *a priori*. Si les paysans de l'ouest « roulent » les r, ne font pas les liaisons etc., comme par ailleurs les francophones les plus qualifiés du XVI^e ou du XVII^e, on ne revendique pas généralement cette « identité » transchronique, car entre-temps la mise à part du français a parfaitement convaincu la masse des locuteurs de la ruralité et de la vulgarité profondes de tels traits. La masse lexicale est mieux préservée de cette péjoration, car précisément cautionnée par des usages écrits littéraires du XVI^e ou de XVII^e siècles.

L'argument de la vénérabilité est un argument que les militants du gallo avaient intégré très tôt à leur discours revendicatif. On peut en effet provoquer une sorte de choc sociolinguistique « à rebours » en remarquant qu'une série de structures (notamment lexicales), qui provoquent à première vue une impression de gaucherie, de singularité paysanne et d'archaïsme (*demanderie* pour « demande en mariage », *linceux* pour « draps » etc.), donnent en quelque sorte au gallo un certificat d'origine, car les types ainsi relevés, au moins sous des formes voisines, ont existé en français (notamment dans des contextes assurément littéraires et soutenus) entre le Moyen Âge et la fin de l'Ancien Régime. À ce stade de la réflexion et dans l'urgence de l'affirmation de la langue régionale, cela signifie grosso-modo que le gallo n'est pas « définitivement »,

⁶⁵ Où l'on voit du même coup que l'une des caractéristiques du français moderne est de s'affranchir assez facilement de cet enracinement, ce qui livre bien le profil sociolinguistique et identitaire de ce dernier, langue dynamique et véhiculaire de l'urbanité.

« structurellement », une langue de paysans et d'attardés, puisque ces mêmes « attardés » utilisent encore des mots ou structures qu'utilisaient (ou que pouvaient utiliser) Ronsard, Boileau voire même Voltaire.

Ce raisonnement, de principe utilitaire, n'est pas sans fondement. En somme il rejoint, en l'inversant, la mécanique sociolinguistique du magasin dialectal. Ce que l'on trouve en gallo renverrait à une forme d'authenticité de la langue d'oïl dont le français classique (en priorité) aurait fait table-rase pour les raisons essentielles indiquées plus haut.

■ MAGASIN DIALECTAL ET CONTACT

J'utilise donc depuis quelques années l'expression « magasin dialectal » à propos, notamment de la Haute-Bretagne⁶⁶. Cette proposition paraît en plusieurs points en porte à faux par rapport aux théories les plus usuelles du *contact des langues*, du *conflit des langues* et de la *diglossie*, déjà abordées quelque peu plus haut pour cette raison. En effet, comme je le disais dès le début les situations de « contact », « conflit », « diglossie » présument des langues (A) et (B) plus ou moins différentes typologiquement et (ou) sociolinguistiquement mais tendant à préserver leur identité propre au cours du contact. Dans le cas de la situation que nous observons, on voit bien que c'est la question même de la « discrétion » de (A) et de (B) qui est posée. Effectivement l'idée qui ressort c'est que les rapports sociolinguistiques du français et du gallo sont en somme piégés ou contraints par l'origine typologique commune, et jusqu'au bout, en dépit des différences accumulées. J'hésiterais presque à parler de *contact*, car alors (par exemple), pourquoi ne pas parler dans ce cas du *contact* entre français populaire et français des élites ?

On doit remarquer que la plupart des théories du contact, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, ont été formulées sur une base fondamentalement synchronique. Voir aussi bien HYMES-1977, MARCELLESI-1981 (dont GARDY-LAFONT-1981, KREMnitz-1981, PRUDENT-1981), GUMPERZ-1989, BOYER-1991, pour n'en citer qu'une faible partie. Le regard trop synchronique que l'on a reproché allègrement à Saussure et à ses épigones structuralistes (par exemple à l'époque de LABOV-1972, 1976, ou de MARCELLESI & GARDIN, 1974), revient au galop et au secours des deux théories du contact des langues et de la diglossie. Certes, il y a cette nécessité d'observer les pratiques en temps réel (d'où la restriction synchronique), mais je crois surtout qu'en évitant un trop net contrôle historique du contact (en amont), on évacue plus facilement les zones de rencontre et les « conciliations » possibles entre les langues en présence pour ne voir apparaître que le choc synchronique de (A) et (B). Dans le cas de la Haute-Bretagne, ceci est en somme porté à l'extrême, car en évoquant une *diglossie français vs. gallo* on réussit à gommer les intersections historiques et à présenter ce « *contact* » comme un *conflit*, ce qui, on le voit bien depuis quelques pages, n'est pas vraiment la réalité.

⁶⁶ Expression précédée par celle de « vénérabilité » du gallo (MANZANO, 1996-b), et suivie par « magasin dialectal » (MANZANO, 1997-b).

■ **POURQUOI ÉVOQUER UN « MAGASIN DIALECTAL » ? Bref détour par l'ethnologie des sociétés rurales.**

C'est en lisant Bronislav MALINOWSKI (1922), à une époque où je travaillais notamment sur les phénomènes de transmission de la mémoire toponymique, que m'est apparu très nettement un parallélisme entre la manière dont Malinowski présente la culture des populations de Mélanésie et ce que je voyais apparaître sous mes yeux dans les Pyrénées méditerranéennes françaises. Ce que j'ai pu observer ensuite en Afrique du Nord ou en Bretagne, n'a fait que confirmer à mes yeux la validité du raisonnement de Malinowski. On reconnaît aussi dans les différentes zones ethno-géographiques que je viens de citer (Pyrénées, Maghreb, Bretagne) certaines traces patentes de la « pensée sauvage », pour reprendre le concept célèbre formulé par Claude LEVI-STRAUSS (1962). Voyons ce que Malinowski écrivait à propos des communautés qu'il observait :

Les indigènes ne conçoivent pas du tout un passé qui serait une longue période, se déroulant en étapes successives. Ils n'ont aucune idée d'une longue perspective d'événements historiques, qui se rétrécit et devient de moins en moins nette au fur et à mesure que ces événements s'éloignent vers un arrière-plan lointain de légendes et de mythes, qui s'y opposent comme quelque chose d'entièrement différent des plans plus proches. [...] Toutes les fois qu'ils parlent d'un événement du passé, ils distinguent s'il est arrivé de leur temps ou de celui de leurs pères, on non. Au delà de cette ligne de démarcation, tous les événements sont mis par eux sur un seul et même plan, sans qu'il y ait de gradation : « il y a longtemps » et « il y a très longtemps ». Toute notion d'une succession d'époques est absente de leur esprit. Le passé est un vaste magasin d'événements.

Les sociétés rurales d'Europe fonctionnent largement sur le même type de regard, car la pensée sauvage est loin d'être le propre des sociétés exotiques. C'est d'ailleurs par là que les sociétés rurales de France s'opposent sans doute le plus radicalement aux sociétés urbaines du même pays, fondées sur un découpage et une gestion rationnelle du temps, une segmentation du vivant, une productivité fortement planifiée etc. (donc une pensée et des modes d'action « occidentaux », mieux vaudrait dire « rationnels », au sens cartésien du terme) qui ne touchent les campagnes des Pyrénées ou de Bretagne que dans la partie la plus extérieure de leurs pratiques rurales, celles par exemple qui sont en prise directe sur l'économie de marché. Mais tous ces groupes ruraux, derrière le lait qu'il faut bien envoyer à la coopérative ou les porcs qu'il faut élever et vendre pour subsister, tendent à conserver le plus correctement possible ce magasin d'événements qui est leur trésor collectif. Ici la manière de tracer son sillon, de cultiver son champ, les outils, les animaux, les vêtements et jusqu'aux postures, tout s'interprète et se

normalise immédiatement par référence à cet énorme réservoir de savoir-faire qu'on appelle ordinairement et non sans mépris « tradition ». Et l'on sait les réactions en chaîne et les tempêtes que peuvent déclencher des modifications trop brutales de la tradition⁶⁷. Comme dans les « *coral gardens* » de Malinowski ces pratiques, ces techniques, les événements qui y sont associés, n'ont pas d'âge rationnel. Et, ce qui nous concerne plus directement ici, les mots (comme les choses) entrent dans la même spirale d'intégration, la seule ligne de démarcation (pour paraphraser Malinowski) étant au fond celle qui sépare le moderne, le français (linguistiquement et culturellement) du traditionnel, le gallo, constituant ancestral du magasin global dans le cas de la Haute-Bretagne.

Je remarquerai simplement que toponymistes et dialectologues romanistes, sans toujours prendre le temps de réfléchir sur la chose, travaillent sur une masse de données empilées en apparence de manière désordonnée, confuse. Quelques uns se sont montrés très sensibles à l'idée qu'ils travaillaient sur la mémoire des langues et cultures romanes⁶⁸, d'autres au fait que des règles d'ordre et d'organisation devaient exister dans cet ensemble apparemment hétéroclite (GILLIÉRON, 1918). Des dialectologues de cette trempe donnaient ainsi à leur discipline une dimension identitaire, culturelle et écologique, parce que les données observées par la dialectologie méritent bien plus que l'étiquetage, le catalogue, la carte d'Atlas ou la fiche typologique. Pour finir, c'est dans cet esprit que j'évoque régulièrement dans mes écrits un « magasin dialectal ». L'expression, sur laquelle je me réserve de revenir encore, vise donc à cumuler dans mon esprit la portée ethnologique du raisonnement (annulation du temps rationnel, pensée sauvage) et la matrice sociolinguistique dynamique reliant « mise à part » historique du français, auto-mutilation de cette langue et rejet-cantonement des souches dans le « magasin dialectal » que constituent les langues régionales de France, celles du domaine d'oïl notamment.

■ MAGASIN DIALECTAL ET LEXIQUE

J'ai déjà abordé plusieurs cas de lexies représentatives du magasin dialectal, et pourrais le faire pour beaucoup d'autres encore. Je préfère montrer ne serait-ce que sommairement, à partir de trois verbes, comment, chaque fois, le français s'est abstrait de son terrain originel pour laisser au magasin dialectal des éléments qui ont fait partie de son propre système en amont.

Un mouvement très visible durant la période classique a consisté naturellement à s'éloigner de verbes réputés vieilliss, voire à les rejeter. Si le mot peut disparaître, le plus souvent la langue moderne, en le conservant (généralement partiellement) l'a relégué à un usage très marginal, littéraire ou mondain, précieux ou archaïque, voire technique.

⁶⁷ Les événements historiques postérieurs aux propos de Malinowski ont aussi démontré le bien-fondé de son analyse, en révélant par exemple les troubles profonds des personnalités individuelles et collectives quand le « magasin » et les « mythes » sont cassés et renversés par les sociétés occidentales. Je pense notamment à la question des aborigènes d'Australie ou aux amérindiens d'Amérique du Nord, pour ne citer que deux cas très visibles et médiatisés.

⁶⁸ Je pense notamment aux romanistes allemands du groupe « Wörter und Sachen ».

● Un cas exemplaire est celui du verbe *choir* (< CADĒRE)⁶⁹. Le mot, fonctionnel auparavant, entre en rapide désuétude au XVII^e siècle. On le retrouvera plus tard et jusqu'à notre époque, mais toujours sous forme infinitive et de plus en plus assigné à un registre soutenu, vieilli ou précieux. On peut aujourd'hui *laisser choir* une affaire quelconque, mais plus ordinairement, on la *laissera tomber*. On remarquera aussi que le système contemporain, après avoir conservé la forme substantivée du participe passé féminin de *choir* (*chute*), a recréé un verbe *chuter* (XIX^e), source à son tour de mots plus récents encore comme *parachute*.

Tous les francophones ont pourtant en mémoire l'extrait célèbre du « Petit Chaperon rouge » (Perrault, 1628-1703) où le verbe apparaît, conjugué au futur :

Tire la chevillette et la bobinette cherra...

Si le français perd rapidement le verbe et marginalise cette souche, les parlers dialectaux d'oïl, en revanche, l'ont souvent conservée. Ainsi, en gallo l'utilise-t-on régulièrement pour désigner le mouvement de chute proprement dit, sous les formes *cher* ou *cheir* « tomber », dont la structure diphtongale ancienne paraît bien signaler un rameau d'oïl distinct du français⁷⁰. Dans ce cas, le verbe se conjugue toujours⁷¹. L'examen rapide des corpus Julien BORDEAUX-Rennes, XVII^e et GESREL-Lamballe a déjà fait apparaître le type en Haute-Bretagne.

Si l'on passe au sud, le type originel est toujours représenté en catalan par exemple, où le verbe *caure* se conjugue intégralement et couramment. Même remarque pour des langues romanes nationales du sud comme l'espagnol (*caer*) et l'italien (*cadere*).

● Autre cas, celui du verbe *chaloir* (< CALĒRE). Ce verbe est encore fonctionnel au début du XVII^e, ainsi chez Malherbe :

Nous ne regardons jamais derrière nous : il ne nous chaut du passé...

La Fontaine également l'utilise, mais à une époque où le verbe, s'il n'est sans doute pas entièrement sorti des usages oraux, est en voie de le faire⁷² :

J'en suis d'avis, non pourtant qu'il m'en chaille...

69 Voir également le mot construit *échoir* (< EXCADĒRE) qui s'aligne grandement sur le mot-source. Il peut encore être conjugué au XVII^e, ainsi chez La Fontaine : *La longue (paille) échet sans faute au défendeur...*

70 L'évolution de la diphtongaison française *ei* > *oi*, propre à la diachronie du francien-français, ne s'y est pas produite ou ne s'est produite en partie. C'est un problème dans les faits assez complexe (CHAUVEAU-1989).

71 Type *Il chet (cheut) sur la rote* « Il tombe sur le sentier », *Il a chu sur la rote* « Il est tombé sur le sentier ». On dit aussi en Haute-Bretagne, par temps de pluie : *ça cheut !* Voir plus haut.

72 La Fontaine est en effet un écrivain « archaïsant », que Voltaire, pour cette raison, pourra qualifier de « marotique ».

Pour autant, suivant un schéma constant, le mot ne disparaît qu'en français central, tandis qu'il figure toujours à la fin du XX^e siècle dans nombre de parlers dialectaux ou langues régionales de France. Ainsi est-il très fonctionnel et d'un usage extrêmement courant au sud, en occitan (*caler*) ou en catalan⁷³ (*caldre* ou *caler*), mais restant toutefois verbe impersonnel.

On le retrouve également dans le magasin dialectal de l'ouest, ainsi en gallo avec un glissement sémantique pour le verbe *chaler*⁷⁴.

● Le verbe *bailler* (< BAJULĀRE), est d'un usage assez courant au XVII^e siècle, mais vieillit, notamment dans la seconde partie du siècle. On le trouve donc en particulier chez des marotiques ou dans la comédie, voir cet exemple de Molière :

Je te baillerai sur le nez, si tu ris davantage...

Vaugelas nous dit à ce sujet : « ...il a vieilli et l'on ne s'en sert plus en écrivant que fort rarement⁷⁵. On dit toujours *donner* au lieu de *bailler...* »⁷⁶. Il remarque également l'exception, dès son époque, de la lexie *bailler à ferme*, ou ajoute encore que l'on peut se servir de *bailler* pour éviter une répétition de *donner*.

Le français contemporain ne conserve plus que le déverbal *bail*, issu du précédent mais très zonalisé, car propre au lecte juridique⁷⁷.

Le sud connaît la forme, par exemple l'occitan *balhar*, même signifié⁷⁸. La langue d'oïl également. Voir à ce propos le gallo *baller*⁷⁹. Dans ces deux idiomes, il y a bien paradigmes complets, et non survivance partielle.

● On voit bien, à travers ces trois exemples supplémentaires que le rejet et le dépassement de souches diverses est un moyen de mettre à part le français, par rapport à sa zone romane d'extraction (la langue d'oïl), mais aussi plus globalement par rapport à sa famille d'appartenance, c'est-à-dire la famille

73 Voir par exemple cet énoncé catalan : *Cal que puguis parlar* « Il faut que tu puisses parler... ».

74 Par exemple : *Peu m'en chau* [saw] « Peu m'importe » (= Peu m'en faut), où *chau* gallo équivalait formellement à *cal* occitano-roman.

75 Noter la distinction implicite écrit vs. oral.

76 Ce type de formulation est fort caractéristique de Vaugelas et de sa position chronologique. Comme nous l'avons ailleurs souligné, il s'agit pour lui de signifier un renouvellement rapide des structures linguistiques de toutes sortes. L'époque « repoussoir » (ou fin retardée de la Renaissance) est celle de Malherbe, ce que la lecture de différentes remarques confirme.

77 Pour autant, les mots vivants, *bail* « contrat » occupe par la force des choses le terrain du français ordinaire (type *Je vais résilier mon bail*). On peut voir surtout que le mot a entamé une nouvelle carrière en français populaire (type *Çà fait un bail que j't'ai pas vu!*), où l'on peut observer un enchaînement sémantique « donner » > « contrat, location » > « durée, laps de temps ». Mais, au bout du compte, le fil étymologique est perdu, le français est « à part ».

78 Type *Balha-me una cigarreta* « Donne-moi une cigarette ».

79 *Bäller* dans le Motier. Type *Bay ma çà !* « Donne-moi çà ».

romane. Il est donc très intéressant de noter à cet endroit que des relations transversales (au delà des apparentements typologiques connus et vérifiés : gallo-roman, ibéro-roman etc.) entre les langues romanes sont possibles, qui nous amènent ainsi, de manière un peu surprenante, à rapprocher gallo et occitan, catalan, espagnol etc. Ce qui veut dire en fait, tout simplement, que le français, dans sa mise à part a rejeté l'ensemble de la Romania et de ses origines romanes, thème que j'aborde un peu plus profondément dans un ouvrage inédit⁸⁰.

■ LA PHONÉTIQUE ET LA MORPHO-SYNTAXE AUSSI

Dans cet article, je me suis beaucoup appuyé sur des raisonnements relatifs au lexique. C'est parce que le lexique, en matière de variation géographique de la langue, d'adaptations aux terrains etc. joue un rôle capital. C'est aussi parce que les mots, pour ceux qui les emploient, ont une charge, une valeur concrète et identitaire forte : on se reconnaît beaucoup à travers les mots que l'on utilise. Cela ne signifie pas que du magasin dialectal soient absents les phénomènes phonétiques et morpho-syntaxiques. Certains ont d'ailleurs été mentionnés ou étudiés plus haut (par exemple le passé-simple en -i).

Je prendrai maintenant un exemple précis pour chacun de ces deux sous-systèmes.

■■ PHONÉTIQUE ET MAGASIN DIALECTAL

C'est dans ce domaine sans doute qu'il est le plus difficile de séparer la diachronie du gallo de celle du français. Dans l'ensemble, les évolutions phonétiques en domaine gallo, l'écartement par rapport au latin vulgaire, sont moindres. Les évolutions importantes qui ont charpenté la langue d'oïl se sont produites ici, solidairement du français et d'autres variétés d'oïl (diphtongaisons, palatalisations, nasalisations). À cet égard, le détachement du français à l'intérieur de la langue d'oïl semble avoir provoqué des « sur-évolutions » en français, tandis que le magasin dialectal tendait à figer des prononciations (donc des états du sous-système) en gros étagées entre le XIV^e et le XVIII^e siècles. Le magasin présente donc divers archaïsmes dont celui-ci.

Un des traits représentatifs du gallo est la disparition de plusieurs consonnes finales à l'oral, dont le -l. Pour le français, on peut voir que ce changement a été cautionné par des gens importants au XVI^e et XVII^e⁸¹. On devait dire, comme en gallo aujourd'hui : *avri* et non *avril*, *linceu* et non *linceul* etc. Car dans les formes de ce dernier type, le *l* a été restitué depuis, notamment au XVIII^e siècle⁸². C'est une illustration, parmi des dizaines d'autres, de la variabilité et du caractère inversible des normes. A la fin du XVII^e par exemple, différents témoignages

⁸⁰ MANZANO (2002).

⁸¹ On cite souvent le groupe *mortel péril* proposé par Palsgrave (début XVI^e), dans lequel il faudrait prononcer 'morté'.

⁸² Au XVIII^e, l'une des solutions pour réagir à la perte de corps des signifiants fut la relecture de nombre de lettres muettes. C'est ce qu'écrivit J.-P. SEGUIN (1972) : « le phénomène le plus courant est la lente et progressive conformation de la prononciation au modèle orthographique ».

l'attestent, un homme cultivé devait prononcer *i pense* ou *i vient* (tout en écrivant *il pense, il vient*), seul l'hiatus faisant réapparaître le *l* oralement, type *il estime*. À l'époque, ceux qui réalisent le *l* (comme nous le faisons aujourd'hui dans les exemples proposés) passent pour des grossiers. Dans le même ordre d'idée, le *s* final de la troisième personne du pluriel ne devait pas être prononcé par ceux qui savaient parler correctement : *ils ont dit* doit alors se prononcer [il õ di]. À la Révolution le pendule se trouvait à l'opposé, sous l'effet probable de deux causes complémentaires : la montée de la bourgeoisie (phénomène fondamental de la fin de l'Ancien Régime), les progrès de la lecture et de son apprentissage (notamment et encore chez des bourgeois⁸³). Du coup, ce qui est rejeté à la fin du XVII^e devient norme du bon usage (central, littéraire et parisien) aux XVIII^e-XIX^e. Par contrecoup, les usages antérieurs à cette nouvelle norme restent ou dans la mémoire du français classique (= langue morte) ou sur le terrain, aussi bien en français populaire⁸⁴ que chez les ruraux de Haute-Bretagne (= langue vivante) et plus généralement de l'Ouest⁸⁵. On dit couramment autour de moi dans le Pays de Fougères : *A la télé il ont dit* etc., ce qu'aurait dit certainement Racine s'il avait connu la télévision.

■ ■ UN TRAIT MORPHO-SYNTAXIQUE : le pronom adverbial **n(n)* de rappel (ou d'annonce), pour fr. *en*.

En Haute Bretagne et dans les régions voisines, on entend très fréquemment, à la fin du XX^e siècle, des énoncés comme :

*I nn' a beaucoup en ce moment*⁸⁶

C'est une structure qui démarque nettement à l'oral le locuteur gallésant du francophone « correct » apte à corriger. C'est en effet un trait difficile à masquer qui résiste bien à la scolarisation et s'entend donc de manière pléthorique, surtout en campagne, y compris chez des locuteurs pensant de bonne foi s'exprimer en français correct et faisant un effort dans ce sens.

⁸³ Voir le propos de SEGUIN (1972).

⁸⁴ Type commun *i pens(ent) que, i veul(ent) des sous* etc.

⁸⁵ Le trait est présent également en Normandie. Voir par exemple Patrice BRASSEUR (1995).

⁸⁶ A propos de l'ensilage fin septembre-début octobre, = fr. sout. *il y en a beaucoup en ce moment*, fr. ord. *y'en a beaucoup en ce moment*. L'ensilage est en Bretagne une pratique liée au développement des surfaces en maïs. Il s'agit donc de la récolte, de la pulvérisation et du stockage en vue de l'alimentation ultérieure du bétail.

Voir aussi cet exemple cité par A. DAGNET (1902-1905), p. 466 : *I va nn ava* (= *Il va en avoir*). On peut transcrire la forme avec une gémée, car dans les faits il s'agit d'une réalisation très tendue.

Une enquête en milieu scolaire⁸⁷ en a ainsi révélé plusieurs exemples, dont celui-ci à l'écrit, ce qui montre bien que le trait est ancré et difficilement vu comme une faute de français :

Ynna qui vont être pris ! (= Il y en a qui vont être pris !)

Les deux variétés (gallo, français) étant en contact étroit, des télescopages se sont aussi produits, comme dans cet exemple cité par A. DAGNET (1902-1905) :

J'alli pour nan prend (= J'allai pour en prendre)

...où *nan* semble pouvoir s'interpréter comme gallo *nn* + fr. *en*.

Variante phonétique contextuelle, *ënn* : pour *ënn ava* (= pour en avoir)⁸⁸.

En diachronie, cette particule apparaît comme la forme élidée de *en*, issu du lat. *INDE*⁸⁹. Et ce malgré son homophonie avec le segment négatif du français *n'*, (de *ne*) qu'elle évoque pourtant quand on l'entend les premiers temps en Haute-Bretagne. Il est intéressant d'observer qu'au XVII^e siècle, Vaugelas consacre l'une de ses remarques à l'ordre des mots dans : *Il y en a*, qu'il déclare meilleur que l'ordre *Il en y a*. Ce dernier, inadmissible aujourd'hui en français, était pourtant le plus courant à l'époque de Vaugelas et sans doute pour plusieurs dizaines d'années encore⁹⁰. C'est toujours celui du gallo dans des cas comme *I(l) nn'y a qui disent que*⁹¹.

C'est l'un de ces cas nombreux où la typologie du gallo peut nous amener à considérer des relations romanes périphériques ou transversales, par exemple en direction du catalan, qui n'est pourtant pas un parent proche du gallo.

La norme actuelle de cette langue écrite nous fournit quelques exemples ordinaires comme :

N'escrivia tres cada dia (fr. Il en écrivait trois chaque jour)
[.] als catalans que no han pogut aprendre llur idioma a
l'escola quan n'era el moment... (fr. aux catalans qui n'ont
pu apprendre leur idiome à l'école quand c'en était le
moment...)⁹².

⁸⁷ Menée il y a quelques années par Samuel Lautru, Professeur certifié au collège 'Le Clos Tardif' (50, Saint-James).

⁸⁸ Les exemples tirés de Dagnet se trouvent dans *Le parler du Coglais* (1902-1905), page 466.

⁸⁹ Fréquemment *ent* ou *end* en Ancien français.

⁹⁰ Vaugelas, *Remarques*, p. 96 et 185.

⁹¹ = fr. *Il y en a qui disent que*. C'est le type même de la séquence dérangeante où le nouveau venu en Haute-Bretagne s'attend plutôt à un ensemble négatif, d'où le malaise.

⁹² Le catalan possède par ailleurs trois autres formes contextuelles de ce pronom : *en*, avant le verbe conjugué (type *En tinc* = fr. *J'en ai*) ; *ne*, après impératif (type *Regaleu-ne* = fr. *Offrez en*) ; enclitique '*n*' (type *Porta-me'n* = fr. *Porte m'en*, correct mais difficile, comme on le sait).

□ POUR CONCLURE

Pour terminer sur cet exemple, on ne dira certainement pas que le gallo et le catalan font partie du même taxon roman. Ce qui serait évidemment impropre. En revanche le fait que le gallo et le catalan (pour ne retenir ici que cette paire) présentent différentes intersections morphologiques et lexicales doit nous amener en fait à porter, comme je l'ai déjà écrit, un regard transversal sur la typologie des langues romanes. Ce qui nous ramène toujours à la même réflexion. Dans cette affaire, ce n'est pas tant le fractionnement « naturel » du latin vulgaire et des langues romanes qui est principalement en cause. Mais c'est bien plutôt 'l'hyper-évolutivité' du français couplée à une volonté effrénée de 'normativisation' et d'épuration depuis le XVII^e siècle notamment qui fait que cette langue s'est systématiquement, méthodiquement, abstraite et coupée de son terreau roman originel. Il fallait sans doute passer par là, passer aussi par la péjoration des langues et dialectes romans de la campagne ou celles du grand sud (espagnol, italien⁹³), pour que le français devienne aux yeux de tous cette première langue du monde dont ont rêvé Bouhours (XVII^e) ou Rivarol (XVIII^e).

Loin de cette 'éthérisation'⁹⁴ sociolinguistique du français, les campagnes de l'ouest ont gardé avec grande fidélité cette masse d'éléments jetés par dessus bord à mesure que se produisait l'ascension française. Le magasin est là, échoppe d'un autre temps qui fait rire les citadins, ou les émeut quand ils se prennent à rêver de leurs racines. C'est un magasin où le temps s'écoule différemment, où l'on peut même avoir l'impression qu'il ne s'écoule pas du tout.

Et quand le français entre en contact avec ce magasin, n'est-ce pas tout simplement avec sa propre mémoire cachée, profonde, qu'il entre en contact ?

⁹³ Langues minimisées ou littéralement abhorrées par nombre de « classiques ». Le modèle du genre étant Bouhours, pour qui l'espagnol est une langue « montée sur des échasses » ou l'italien une langue « molle et efféminée ». L'une et l'autre sont des langues du « désordre », face aux qualités d'ordre du français.

⁹⁴ Je maintiens ce néologisme, sans le confondre avec l'acception du mot dans le technolècte de la médecine.

□ BIBLIOGRAPHIE

ARACIL, Ll.-V. (1965). *Conflit linguistique et normalisation dans l'Europe nouvelle*. Nancy, CEU.

ARACIL, Ll.-V. (1986). *Papers de sociolingüística*. Barcelona, Magrana.

AUZANNEAU, M. (1995). « Français, patois et mélange...ou variétés de discours en Poitou ? ». Revue *Langage et société*.

BERNSTEIN, Basil (1971). *Class, codes and control*. London, Routledge & Kegan. Trad. Française : *Langage et classes sociales*. Éditions de Minuit. 1975.

BLANCHET, Philippe & WALTER, Henriette (1999). *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*. Paris, Bonneton.

BOUGY, Catherine (1995). « Quelques remarques sur le passé-simple en- dans les verbes de type I (de l'ancien français au français moderne et aux parlers locaux de Normandie) ». Dans SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (1995).

BOYER, Henri (1991). *Langues en conflit*. Paris, L'Harmattan.

BOYER, Henri, dir. (1995). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?* Paris, L'Harmattan.

BRASSEUR, Patrice (1995). « Les parlers normands ». Dans P. GAUTHIER & Th. LAVOIE (1995).

CAPELLE, Claude (1988). *Le gallo et les langues celtiques*. Études et recherches gallèses, Bretagne gallèse.

CAPUT, Jean-Pol (1972). *La langue française, Histoire d'une institution*. Paris, Larousse.

CHAUVEAU, Jean-Paul (1984). *Le gallo : une présentation*. Rennes, CRDP.

CHAUVEAU, Jean-Paul (1989). *Évolutions phonétiques en gallo*. Paris, CNRS.

CHAUVEAU, Jean-Paul (1995). « Unité et diversité lexicales dans l'ouest ». Dans P. GAUTHIER & Th. LAVOIE (1995).

CLANCHÉ, François (2002). « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique ». INSEE Première.

CLANCHÉ, François (2002). « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique ». INSEE Première.

CROIX, Alain (1993), Éditeur de *Moi, Jean Martin, recteur de Plouvellec*. Rennes, Apogée.

DAGNET, Amand (1902-1905). « Le parler du Coglais ». *Annales de Bretagne*.

DOTIN, G. & LANGOUËT, J. (1901). *Glossaire du parler de Pléchâtel*. Rennes-Paris. Voir notamment l'introduction « Les parlers de Haute-Bretagne ».

FERGUSON, C. A. (1959). « Diglossia ». Word 15. Repris dans P. P. Giglioli (éd.) : *Language and social context* (1972). Harmondsworth, Penguin.

FLEURIOT, Léon (1978). « L'expression QUANT ET MOI 'avec moi' et le celtique CANTOS 'côté, bord' etc. ». *Études celtiques*, Les Belles Lettres, Paris. Cité et republié par Claude CAPELLE (1988).

GARDY Philippe, LAFONT Robert (1981). « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan ». Dans MARCELLESI-1981.

GAUTHIER, Pierre & LAVOIE, Thomas (1995). *Français de France et français du Canada*. Centre d'Etudes Linguistiques Jacques Goudet. Série Dialectologie, 3.

GILLIÉRON, Jules (1918). *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. Paris, Champion.

GUMPERZ, John (1982). *J. Discourse strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.

GUMPERZ, John. J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle*. L'Harmattan, 1989. Reprise partielle en français de GUMPERZ (1982).

HÉRAN François, FILHON Alexandra., DEPRez Christine (2002). « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle ». Institut National d'Études Démographiques, « Populations et sociétés ».

HYMES, D. (1977). *Foundations in sociolinguistics*. London, Tavistock Publications.

ISBLED, Bruno (1992). Éditeur de *Moi, Claude Bordeaux. Journal d'un bourgeois de Rennes au XVII^e siècle*. Rennes, Apogée.

KREMnitz Georg (1981). « Du bilinguisme au conflit . Cheminement de termes et de concepts ». Dans MARCELLESI (1981).

LABAT, Catherine (1995). *Etude grammaticale d'un texte du XVII^e siècle : Journal d'un bourgeois de Rennes, Claude Bordeaux*. 2 volumes, inédit.

LABOV, William (1972-1976). *Sociolinguistic patterns*. University of Pennsylvania Press. Traduction française : *Sociolinguistique*. Paris, Éditions de Minuit (1976).

LÉVI-STRAUSS, Claude (1962). *La pensée sauvage*. Paris, Plon.

MALINOWSKI, Bronislaw (1922). *Argonauts of the Western Pacific*. London, Routledge and Kegan Paul.

MANZANO, Francis (1995). « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne ». Presses Universitaires de Rennes, revue KLASK, 1995.

MANZANO, Francis (1996-a, Dir.). *Langues et parlers de l'Ouest : pratiques langagières en Bretagne et Normandie*. Presses Universitaires de Rennes, Cahiers de Sociolinguistique, n°1. 184 pages.

MANZANO, Francis (1996-b). « Sur la statut sociolinguistique du gallo : une identité en question ». Dans *Langues et parlers de l'Ouest*.

MANZANO, Francis (1997-a, Dir.). *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique, n°2-3. 453 pages.

MANZANO, Francis (1997-b). « Le gallo à la fin du XX^e siècle ». Dans *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*.

MANZANO, Francis (2000). « De la dynamique du français, langue d'État et de pouvoir. Quelques rappels sur la diffusion entre le XV^e et le XX^e siècle. ». Dans *L'expansion du français dans les Suds (XV^e-XX^e siècles)*. Hommage à Daniel Bagionni, dirigé par C. Dubois, J.-M. Kasbarian, A. Quéffélec. Publications de l'Université de Provence, 2002.

MANZANO, Francis (2002). *Langue française, Histoire d'une mise à part*. Inédit. 310 pages.

MARCELLESI, Jean-Baptiste (1981), dir. *Bilinguisme et diglossie*. Larousse, Langages.

MARCELLESI, J.-B. & GARDIN, Bernard (1974). *Introduction à la sociolinguistique ; la linguistique sociale*. Paris, Larousse.

Motier de gallo (1995). Voir OBRÉE, B. (1995).

NINYOLES, R.-LI. (1969). *Conflicte lingüístic valencià*. València.

OBRÉE, Bertrand (1995). *Motier de galo* (ou) *Dictionnaire de gallo*. Bertaeyn Galeizz (ou) Bretagne gallèse.

PRUDENT, Lambert-Félix (1981). « Diglossie et interlecte ». Dans MARCELLESI-1981.

QUÉNIART, Jean (1981). « L'éducation par l'école : 1480-1660 ». Dans Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Publié sous le patronage de l'INRP. Nouvelle Librairie de France.

SAPIR, Edward (1921). *Language : an Introduction to the Study of Speech*. New York, Harcourt, Brace and World. Traduction française : *Le langage*. Paris, Payot, 1953 .

SEGUIN, Jean-Pierre (1972). *La langue française au XVIII^e siècle*. Paris, Bordas.

SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (1995, Dir.). *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental : lexique des plantes, morphosyntaxe*. Actes du cinquième colloque, Blois-Seillac. Dijon, Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique.

WALTER, Henriette (1995). « Une distinction temporelle sauvée par la forme : le passé-simple en gallo ». Dans SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (1995).

WALTER, Henriette (1996). « Pour une collecte des régionalismes lexicaux en pays gallo », dans F. MANZANO (1996-a).

WARDAUGH, R. (1986). *An introduction to sociolinguistics*. Oxford, Blackwell.

Différentes références à l'époque classique :

Vaugelas (1647, *Remarques sur la langue françoise*), Bouhours (1671, *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*), Furetière (1690, *Dictionnaire universel*), *Dictionnaire de l'Académie* (1694) etc.

□ L'AUTEUR

Francis Manzano a travaillé sur la zone de contact entre le catalan et l'occitan, dans les départements français de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Ses travaux ont porté principalement sur l'analyse des systèmes toponymiques et sur la variation linguistique dialectale et diachronique des Pyrénées méditerranéennes françaises. Sur ces thèmes il a soutenu deux thèses, l'une de 3^{ème} cycle sur la microtoponymie cadastrale du Capcir, Pyrénées-Orientales (1976) et l'autre de Doctorat d'Etat en Etudes romanes (1987 : *Etude typologique de toponymie méditerranéenne. Contribution aux études du mouvement spatial dans le Pyrénées méditerranéennes*), travaux de recherche fondamentale menés à l'Université de Toulouse-2.

Ses fonctions d'enseignant universitaire en coopération (de 1977 à 1991) l'ont également amené à développer plusieurs actions en sociolinguistique du contact des langues en Afrique, notamment au Maghreb, au sujet duquel il a développé ces dernières années l'idée d'une structuration sociolinguistique tripolaire stabilisée du paysage linguistique et des pratiques (*Cahiers de Linguistique Sociale, Langage et Société, Le Français aujourd'hui* etc.).

Il enseigne la linguistique française et la sociolinguistique depuis 1991 à l'Université Rennes-2, où il a fondé et dirige depuis 1994 avec Philippe Blanchet la revue *Les Cahiers de Sociolinguistique*, où sont développées en particulier des analyses portant sur la situation sociolinguistique en Bretagne et plus généralement sur les contacts des langues en France et dans la zone méditerranéenne. Il a notamment dirigé le n°1 (*Langues et parlers de l'Ouest*, 1996), le n°2-3 (*Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*, 1997) et le n° 4 (*Langues du Maghreb et du Sud méditerranéen*, 1999).

Il est membre du CREDILIF (au sein de l'EA ERELLIF 3207) et supervise l'option *Histoire des disciplines linguistiques* dans le DEA Littérature Langue, Représentation de l'Université Rennes-2.

□ RÉSUMÉ, ABSTRACT, RESUMEN

Quelques problèmes découlent du fait que le gallo et le français sont en contact depuis plusieurs siècles. Un contact prolongé de ce type n'est que de très loin abordable par le biais de l'outillage usuel de la *diglossie*, de *contact des langues* et moins encore du *conflit des langues*. Tout se passe en effet comme si deux systèmes initialement très proches s'étaient séparés à partir de la fin du Moyen Âge, avec répartition des rôles, le français se donnant le rôle de langue d'élite à travers une axiologie de la « mise à part » (sur laquelle on revient ici) et le gallo (comme d'autres idiomes d'oïl) assumant le rôle de langue régionale de proximité paysanne. Entre les deux langues s'est lentement établi un rapport sociolinguistique dynamique de rejet des marges par le centre urbain, les marges régionales de l'ouest devenant ainsi un « magasin dialectal » du français. Au bout du compte, quand aujourd'hui le français se trouve en contact avec le gallo, il n'est jamais qu'en contact avec une représentation archaïque de lui-même, celle qu'il s'est efforcé de rejeter quatre siècles durant.

■
The 'Gallo', regional language of 'Haute-Bretagne', is in contact with the national language (French) for many centuries. This very long contact is sometimes observed according to the concepts of *diglossia*, *language contact* and, eventually, of *language conflict*, but these concepts don't suit necessarily. In fact, two linguistic systems closely connected at the beginning were separated since the end of the Middle Ages. More and more, the French system acquired a high position in the sociolinguistic landscape (especially during the "classic" period), while the Gallo became a rural code. In this movement, the linguistic components evacuated on the one hand were fixed in a "dialectal store" on the other hand. Finally, when the French meets with the Gallo, nowadays, this authoritative language is surely confronted with its own archaic representation.



Algunos problemas aparecen cuando observamos el contacto prolongado del francés y del gallo. Los conceptos de *diglossia*, de *contacto de lenguas* y sobre todo de *conflicto de lenguas* no pueden convenir correctamente. Porque la situación es probablemente la de una separación histórica de sistemas que fueron muy próximos, desde la fin de la Edad Medieval, y sobre todo desde la época dicha *clásica*, de tal manera que el francés aparece ahora y desde esta época como un registro *alto* y el gallo el registro *bajo* en la oposición sociolingüística de las dos lenguas. El gallo y otros idiomas de la *lengua d'oïl* (pero también, más lejos, lenguas romances del sur) fueron así convertidos en un « almacén dialectal » del francés. Al fin y al cabo, hoy, cuando el francés es confrontado con el gallo, parece que es en contacto con su propia representación, pero arcaica.